



Quel projet pour l'économie sociale ?

Alain Leroux

► To cite this version:

| Alain Leroux. Quel projet pour l'économie sociale ?. 2011. <halshs-00585178>

HAL Id: halshs-00585178

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00585178>

Submitted on 12 Apr 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quel projet pour l'économie sociale ?

Alain Leroux

April 2011

DT-GREQAM

Quel projet pour l'économie sociale ?

Alain Leroux

GREQAM (UMR CNRS 6579), Université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3),
alain.leroux@univ-cezanne.fr

Résumé

Par tradition militante, mêlée à un vieux fond de culture marxiste, les défenseurs et promoteurs de l' "économie sociale" la présentent volontiers comme « une alternative au capitalisme » ! Pour rendre leur perspective crédible et montrer que la relève du « mode de production dominant » est en marche, ils ne craignent pas d'affronter la dure réalité comptable, qui donne au secteur capitaliste un poids sept fois plus élevé que celui reconnu à l' "économie sociale", dans la production des richesses (le PIB). Cette façon de militer en faveur de l' "économie sociale" est ce que nous appelons **la stratégie du modèle**.

Autant le dire tout de suite, cette stratégie nous paraît à la fois erronée dans ses tenants et contre-productive dans ses aboutissants. Erronée, car ce qui est fondamentalement en cause n'est pas tant le capitalisme que le système de valeurs qui l'instrumentalise : l'idéologie néolibérale. Contre-productive, parce que l' "économie sociale" peut jouer un rôle crucial dans l'émergence de la société de demain, mais à la condition expresse de l'utiliser à bon escient : en démontrant qu'il est possible d' « entreprendre autrement », l' "économie sociale" nous aide à comprendre qu'il est certainement possible de vivre notre société autrement. C'est ce que nous appelons **la stratégie de l'exemple**.

Mots clés : économie sociale ; idéologie ; capitalisme ; néo-libéralisme ; Hayek ; Polanyi

Abstract

Because they are of both an activist and Marxist tradition, promoters the social economy typically present it as an "alternative to capitalism". Thus, in order to render their perspective credible, and to prove that the successor of the "dominant mode of production" is taking hold, they do not hesitate to confront the harsh facts of accounting, which grants capitalism a weight that is sevenfold that of the "social economy" in the accounting of the GDP of France. We call this type of activism in favor of the "social economy" **the modelling strategy**.

We view this strategy as both erroneous in its tenets and counter-productive in its results. Erroneous, because the root of the issue is not capitalism itself, but the value system that it conveys: the neoliberal ideology. Counter-productive, because the "social economy" can play a crucial role in the emergence of the society of tomorrow, under the condition that it be used well: by showing that enterprises can be conceived differently, the "social economy" helps reveal the fact that our society can be lived in an other way. We call this the **example strategy**.

Keywords: social economy, ideology, capitalism, neo-liberalism, Hayek, Polanyi.

Classification JEL:

B24, B25, B51, B53

Mais qu'est-ce donc au juste que l' « économie sociale » ? Vous hésitez à répondre ? Il vous semble pourtant que vous devriez le savoir ; des mots comme « économie » et « social » sont devenus trop communs pour n'avoir rien à en dire. Et puis, non, décidément, « économie sociale »... cela ne vous rappelle rien de précis. Alors, rassurez-vous ! La plupart des Français n'en savent pas davantage.

Cette lacune générale indigné toujours ceux qui parlent au nom de « l'économie sociale » pour en vanter les mérites et décrire son avenir prometteur : « *Comment, s'exclament-ils ? Vous ne savez pas ce qu'est l' « économie sociale », alors même que vous y participez tous !* ». Eh bien non, nous ne le savons pas ! Et, comme des bourgeois gentilshommes, nous ignorons que notre pratique prosaïque de la vie en société s'inscrit dans un registre aussi savant que celui de l' « économie sociale ».

A défaut d'être instruits, cependant, nous sommes intelligents. Et faute de savoir ce que cette appellation recouvre, nous pouvons sans doute le deviner. Car le langage suggère avant de désigner. Au point même que la rhétorique des temps modernes a remplacé le devoir d'informer par l'art de communiquer. Alors, si les sages ont choisi l'expression « économie sociale » plutôt qu'une autre, pour désigner ce qu'ils nous reprochent de méconnaître, c'est certainement en raison de son pouvoir d'évocation. Réfléchissons donc à ce que leurs mots veulent dire : Economie ? Sociale ?

L'économie, dit-on, est désormais partout. Admettons ! Mais qu'est-ce que l'économie ? En première approximation, l'économie recense l'ensemble des activités de production de biens et services, ainsi que leur distribution. Sauf à vivre comme Robinson Crusoë (et encore y avait-il avec lui Vendredi), production et distribution nécessitent la collaboration des hommes. A ce titre, et à l'égal de la politique ou de la culture, par exemple, l'économie est ainsi pleinement une activité sociale. Littéralement considérée, le syntagme « économie sociale » ne veut donc rigoureusement rien dire de plus que le seul substantif « économie ». N'en déplaise aux redresseurs de torts, leur « économie sociale » sonne comme un pléonasse familier, semblable à celui qui fait « monter en haut le petit nain ». Il y a toutefois une autre façon d'entendre le langage, de manière plus impressionniste, en laissant à chacun des termes le temps d'exhaler son sens commun. Or si l'on prend l'expression « économie sociale » au mot cette fois, et non plus à la lettre, c'est la confusion qui s'impose. Car le « social » renvoie habituellement au collectif, à la prise en considération de

l'autre et peut-être au partage, quand l'« économie » passe pour être mue par les égoïsmes et les intérêts individuels. Placés côte à côte, le substantif « économie » et l'adjectif « social » produisent ainsi linguistiquement une appellation au sens indéterminé. En échappant au pléonasma, l'« économie sociale » verse à présent dans l'oxymore, une sorte de clair-obscur de la pensée sociale.

Pour sommaire qu'elle soit, l'analyse linguistique qui précède renverse l'accusation. Si nous ne percevons pas spontanément ce que désigne l'« économie sociale », c'est que la formule est soit triviale soit confuse. Les remontrances des docteurs en « économie sociale » sont donc fort mal venues. Nous sommes moins coupables d'ignorance qu'ils ne sont taxables d'hermétisme. Mais il y a une raison à cela.

Si la tournure « économie sociale » ne peut à elle seule rien dire de spécifique ou d'immédiatement intelligible, c'est qu'il faut y voir davantage une intention militante qu'une précision sémantique. « Economie sociale » est avant tout un nom de guerre. Une guerre d'idées, bien sûr, mais une guerre quand même. Derrière l'expression avance une force quelque peu mystérieuse qui saurait pratiquer l'économie autrement. L'appellation « économie sociale », à dessein ésotérique, porte en elle cette révélation étonnante, en laissant entendre que l'adjectif « social » aurait la capacité alchimique de retourner la nature profonde du substantif « économie ». Nous reviendrons plus longuement sur cette projection militante du terme « économie sociale », parce qu'elle ne nous semble ni la plus heureuse pour ce qu'elle promet ni surtout la plus utile pour la société tout entière. Mais pour en parler en connaissance de cause, il est d'abord nécessaire de préciser ce que le terme recouvre.

Pour ses partisans, donc, l'économie sociale (laissons maintenant tomber les guillemets) doit s'entendre comme une forme particulière, et particulièrement désirable, d'activités économiques. En quoi consiste cette particularité ? Elle n'est pas à proprement parler dans son aspect social, puisque l'économie, on l'a dit, est une activité sociale, par essence. Elle peut néanmoins résider dans la manière dont cette socialisation est rendue effective. Car l'objet immédiat de l'activité économique, produire et répartir, conduit nécessairement à des formes spécifiques d'interactions. L'étude et la compréhension de l'économie passent ainsi naturellement par l'analyse des formes d'organisation que prend la collaboration économique. En suivant ce fil rouge, l'économie est alors couramment ventilée en (au moins) cinq continents ma-

jeurs, chacun recevant un adjectif pour spécifier sa localisation sur la sphère économique : l'économie souterraine, l'économie domestique, l'économie publique, l'économie capitaliste, l'économie sociale. Ces appellations, à vrai dire mal contrôlées, mériteront, à l'occasion, d'être justifiées. Mais au-delà des noms d'emprunt retenus pour cartographier les cinq grands territoires de la planète économie, ce qu'il importe de retenir est que l'économie sociale est l'un d'eux, fût-ce le plus petit. Aussi, la façon la plus simple d'en faire le tour est de faire l'inventaire préalable des quatre autres, qu'elle complète tout autant qu'elle s'en démarque.

Par définition, donc, les cinq continents majeurs de la planète économie sont différents les uns des autres mais participent tous d'une manière ou d'une autre à sa géographie. Or l'économie a la réputation d'être une affaire de chiffres, de ratios et de bilans. Réputation évidemment infondée, comme le sont souvent les réputations puisqu'il est des activités économiques qui échappent à l'enregistrement comptable. La sphère économique, à vrai dire, est sur ce simple critère numéral déjà coupée en deux : d'un côté, un hémisphère discret, secret, voire clandestin, qui se dérobe à l'observation et donc au comptage. De l'autre, un hémisphère exposé au grand jour, dont l'activité s'inscrit en temps réel dans les livres de compte. L'économiste rapporte pudiquement l'hémisphère obscur à ce qu'il nomme l'« économie informelle »... comme pour souligner le vice de forme qui nécessairement doit se cacher derrière une activité éminemment quantifiable mais qui se soustrait à la mesure. L'hémisphère visible, qui devrait donc être « formel », n'a pas de nom propre (et le plus souvent c'est à lui seul que l'on pense lorsque l'on parle d'économie). On le désignera dans ce qui suit par « économie officielle ».

Cette première césure, entre économie informelle et économie officielle, est commode, parce qu'elle permet de mieux situer les cinq continents majeurs de la planète économie. Deux d'entre eux, en effet, sont situés dans l'hémisphère sombre de l'économie informelle ; il s'agit de l'économie souterraine et de l'économie domestique. L'économie sociale, quant à elle, fait partie des trois autres continents (avec l'économie publique et l'économie capitaliste), localisés dans l'hémisphère lumineux de l'économie officielle.

Cela étant, l'espace économique se veut un espace métrique, que l'économiste arpente et balise à l'aide de cet instrument universel, considéré par l'homme moderne comme à la mesure de toute chose : la monnaie. L'espace économique ne peut donc se satisfaire d'une simple topologie. Localiser les cinq conti-

nents ne suffit pas ; il faut les comparer. L'habitude est ainsi prise de rapporter l'importance relative des différents continents de l'économie à leurs poids respectifs dans la production des richesses. Pour cela, la comptabilité nationale a fourni deux concepts qui ont totalement pénétré notre imaginaire, au point d'être devenus des éléments familiers de la pratique et du discours. Le premier est la « valeur ajoutée », censée mesurer l'apport en richesses nouvelles de chaque activité économique ; le second est le « Produit intérieur brut » (ou PIB, pour les initiés), qui indique le total des richesses produites par l'économie officielle et sert d'étalon-mesure à toute évaluation macroéconomique.

Au final donc, chaque pan de l'économie peut être caractérisé par le type d'organisation qui l'anime et le poids qu'il représente dans l'ensemble de l'activité économique. C'est de cette manière que procèdent généralement les manuels initiatiques pour décrire la planète économie. C'est ainsi que nous dresserons, dans ce qui suit, la fiche signalétique des cinq continents qui la constituent.

L'économie informelle

L'économie informelle offre la particularité, pour ne pas dire l'anomalie, d'échapper à l'enregistrement comptable. Cette discrétion, qui la rend invisible à l'appareil statistique de l'économiste, n'est toutefois pas obtenue partout de la même façon. Les deux continents qui composent l'économie informelle s'opposent notamment sur ce point (et sur bien d'autres, comme nous allons le voir immédiatement). Le premier : l'*économie souterraine*, est réfractaire à l'inscription comptable par définition (A) ; le second : l'*économie domestique*, l'est par convention (B). Mais, à vrai dire, ce qui rapproche ces deux premiers continents (leur nature furtive) est bien moins important que ce qui les distingue (leur caractère légal ou illégal). En particulier, l'économie souterraine n'a rigoureusement rien à voir avec l'objet de notre analyse, l'économie sociale ; nous aurions donc pu la passer sous silence, si le souci de complétude n'avait été le plus fort. En revanche, l'économie sociale et l'économie domestique ont plus d'une affinité ; une bonne intelligibilité de la première exige alors, à nos yeux, un soupçon de réflexion sur les principes qui animent la seconde (C). Cette mise au point permettra de revisiter utilement l'économie domestique (D).

A - L'économie souterraine

Passons rapidement sur l'économie souterraine, puisqu'elle n'a aucun rapport, ni de près ni de loin, avec notre sujet.

L'économie souterraine est l'économie interlope, celle du trafic de drogue et du travail clandestin, du marché parallèle et de la fraude en tous genres. Elle se développe dans les interstices du droit et les failles de son application. Son trait distinctif est d'être hors la loi et son incommensurabilité résulte de la volonté délibérée de ses acteurs d'échapper à l'observation. Mais entre le délit et le crime, les moyens organisationnels mis en œuvre diffèrent. L'économie criminelle, celle de la mafia et du malfrat, repose sur des structures *ad hoc*, souvent occultes, entièrement tournées vers l'accomplissement de leurs forfaits. L'économie délictuelle, celle du fraudeur et du marchand à la sauvette, est, quant à elle, totalement intégrée dans le paysage lisse et rassurant de l'économie officielle. Elle rode dans chaque foyer, au moment de la déclaration de revenus ; mais elle prospère surtout comme complément illicite

d'activités au sein de structures de production banales, celles de l'artisan de quartier ou de la PME, et prend alors la forme dominante du travail au noir. Contrairement à l'économie criminelle, qui prospère dans l'ombre de la société respectable, l'économie délictuelle échappe à l'observation précisément parce qu'elle se coule dans la vie ordinaire. Autre différence de taille : l'économie criminelle fait toujours des victimes et tout le monde applaudit quand la société la réprime ; en revanche, la fraude fiscale et le travail au noir ne font apparemment que des heureux. Il faut sans doute voir là la raison pour laquelle cette forme délictuelle d'économie souterraine est moralement admise, même si c'est regrettable de dire cela, pourvu qu'elle demeure occasionnelle et d'ampleur limitée. Il est vrai que la quasi-totalité de la population a eu ou aura recours à cette économie illicite ; et l'on peut difficilement condamner au nom de la morale une activité si bien partagée, sauf à désespérer de soi et du genre humain. Pour autant, ces délits sont pénalement répréhensibles parce que la société en est victime, étant dépossédée des prélèvements obligatoires qui accompagnent l'activité de production (TVA, impôts, charges sociales ...). Mais quand la morale se montre laxiste, le droit peine à faire justice. Ce principe de réalité amène ainsi parfois l'Etat à renoncer à son dû... pour sauver ce qui peut l'être : comme en déclarant l'amnistie fiscale, afin d'encourager le rapatriement des gros patrimoines exfiltrés, ou en baissant ses prélèvements, pour inciter le travail au noir à réintégrer volontairement l'économie officielle (TVA réduite pour l'amélioration de l'habitat, avantages fiscaux pour l'emploi à domicile...).

Ceci étant, quel est le poids réel de cette économie souterraine, crimes et délits confondus ? Difficile à dire avec précision, pour des raisons évidentes. Les études sur le sujet pourtant ne manquent pas ; leurs conclusions sont néanmoins à prendre avec circonspection. Les évaluations le plus souvent reprises (mais est-ce là un gage de vérité ?) estiment le poids de l'économie souterraine, en France, à 10% ou 20% du PIB. Ce qui n'est évidemment pas négligeable... même si nous sommes loin d'être les champions en la matière.

L'économie souterraine n'est cependant que le continent mineur de l'économie informelle. Le plus gros des activités économiques qui échappent au recensement chiffré de l'économie officielle est l'économie domestique, celle du ménage et du bricolage, de la vie de famille et du coup de main aux amis. Pour notre propos, les deux volets de l'économie informelle ne méritent pas la même attention. L'économie souterraine n'a été citée ici qu'à titre d'inventaire, car l'économie sociale

n'a rigoureusement rien à voir avec ce pan, délictueux et criminel, de l'économie informelle. Il est par contre de première importance, à notre sens, de saisir la nature réelle de l'économie domestique, parce que cette dernière a en partage avec l'économie sociale un ressort commun, trop communément oublié.

B - L'économie domestique

L'économie domestique est généralement traitée avec commisération. Alors que l'économie souterraine mobilise contre elle une fraction importante de l'appareil d'Etat, enflamme les imaginations romanesques et suscite l'intérêt des chercheurs, l'économie domestique baigne dans l'indifférence la plus épaisse. Son existence passerait même totalement inaperçue si l'économie officielle n'avait sans cesse besoin de conquérir des espaces nouveaux pour soutenir la dynamique de croissance qui l'anime depuis deux cents ans, et singulièrement depuis le dernier demi-siècle. Un des trois continents de l'économie officielle, que nous verrons plus loin, tire en effet ses ressources des prélèvements obligatoires : impôts, taxes et cotisations sociales, tous assis sur l'exécution d'activités économiques officiellement reconnues. L'économie domestique apparaît alors comme un eldorado offert au financement de ce volet de l'économie officielle, puisqu'il suffit d'officialiser les activités économiques, interfamiliales ou conviviales, pour accroître l'assiette des prélèvements obligatoires. Mais comment s'y prendre ?

Pour quitter l'obscurité de l'économie informelle et intégrer l'économie officielle, l'activité économique domestique doit pouvoir être suivie à la trace. Il faut des preuves, des reçus, des justificatifs, puisque c'est ainsi que s'acquiert l'officialité. Cette traçabilité est rendue possible grâce à l'utilisation des moyens de paiement modernes, scripturaux (chèques et virements) ou électroniques (cartes bancaires). La modernisation de l'économie monétaire, qui accompagne la montée de l'économie officielle, restreint de plus en plus les règlements en liquide, la thésaurisation des pièces d'or et la transformation de la lessiveuse en coffre-fort. Cette sophistication croissante des paiements a comme corollaire immédiat la réduction de l'économie domestique. Car dès lors que l'activité économique domestique s'accompagne d'un flux monétaire observable, elle risque de tomber rétroactivement sous le coup du régime officiel. En temps ordinaire, le processus d'érosion de l'économie domestique passe inaperçu. Il ne soulève des inquiétudes que de temps en temps : à l'occasion d'un redressement fiscal, quand l'administration, qui ne re-

connaît pas le prêt entre amis, assimile le remboursement de l'emprunt à un revenu imposable ; au moment d'un héritage, quand l'usufruit de la maison paternelle, jusque-là occupée gratuitement, entraîne le paiement d'une soulte aux cohéritiers...

Ce processus d'annexion progressive de l'activité économique domestique par l'économie officielle accompagne le délitement des liens familiaux et communautaires, contrepartie de l'individualisme croissant de nos sociétés. Il ne choque pas réellement les esprits en raison de l'impérialisme qu'exerce désormais la posture économique sur nos représentations sociales (« l'économie est partout ! »). Dans cette logique, l'économie domestique passe pour être la survivance de l'économie traditionnelle, nécessairement appelée à régresser. Certains se hasardent même à des raccourcis fulgurants, en faisant de l'économie domestique des pays riches le fossile de l'économie de subsistance des sociétés miséreuses d'antan. L'évolution séculaire étant ainsi mise sur le compte du progrès, la dilution de l'économie domestique dans le solvant de l'économie officielle n'appelle pas de questionnement.

Or, et c'est là où nos voulions en venir, derrière la vision d'une économie domestique régressive, vestige d'un temps révolu et considérée comme potentiellement assimilable par l'économie officielle, se profile une incompréhension grave de l'agir humain. Nous l'évoquons ici parce que nous pensons que l'économie sociale est la première victime collatérale de cette erreur d'appréciation. Nous verrons un peu plus tard en quoi consiste le préjudice, mais insistons pour l'instant sur le pourquoi de l'erreur.

Le bon sens nous porte à croire que l'économie domestique est de même nature que l'économie officielle, son statut informel n'étant que l'héritage de la société traditionnelle. Appelée par essence à se diluer dans l'économie officielle, les limites pratiques de son annexion sont donc seulement techniques (la traçabilité des activités domestiques) et politiques (jusqu'où exercer le contrôle des activités intimes). Cette position de sens commun est partagée par les clercs. C'est ainsi que les manuels d'économie se moquent, avec plus ou moins d'humour, du clivage entre économie officielle et économie domestique en pointant l'artificialité de la séparation : épouser sa femme de ménage, par exemple, ne change rien à son activité quotidienne mais a pour conséquence de diminuer la performance économique officielle ; car en faisant passer du côté domestique une activité jusque-là repérée officiellement, c'est la mesure (et en économie officielle tout est mesure) du PIB qui en est directement affectée, entraînant une cascade d'effets désastreux (baisse du taux de

croissance, modification des anticipations des agents, inflexion de la politique budgétaire, pression sur le marché du crédit et intervention des banques centrales...), comme le battement des ailes du papillon entraîne le chaos. Cette farce pédagogique, servie *ad nauseam* aux étudiants des petites classes, postule donc que la nature profonde de l'activité ancillaire est d'être économique, quel que soit le statut de la personne qui l'exécute ; ce qui signifie, en creux, que le caractère domestique de l'activité est secondaire, puisque finalement lié à une simple convention (en l'occurrence le mariage).

La réalité la plus plate, qu'il suffit seulement d'énoncer pour en réaffirmer l'authenticité, est pourtant exactement inverse. Le propre de l'activité en question est d'être domestique, le fait qu'elle puisse être également considérée comme économique ne vient que préciser la variété dans l'espèce. La distinction profonde qui sépare l'économie domestique de l'économie officielle n'est ni une affaire de technique ni une question politique, mais fondamentalement une différence de mobiles de l'agir humain. C'est certes un peu désespérant que de devoir souligner cette évidence mais, puisqu'il s'agit là d'un point qui se révélera crucial pour notre analyse, employons-nous le mieux possible à enfoncer cette porte ouverte.

C – Une question de principes

L'économie domestique, avons-nous dit, recouvre l'ensemble des activités économiques interfamiliales ou conviviales. Or entre les deux types de prédicats, économique et domestique, une hiérarchie s'est aujourd'hui installée : la nature profonde des activités visées est d'être « économique », l'adjectif « domestique » ne venant que colorer cette spécification. C'est ainsi que l'économie domestique est présentée comme l'un des cinq continents de l'économie. Mais si le caractère économique est premier, à quoi le reconnaît-on ? Peu porté à philosopher, car convaincu d'avoir beaucoup mieux à faire, l'économiste ne s'embarrasse généralement pas d'une telle question. Si on le presse néanmoins, il admet assez aisément qu'une activité est économique dès lors qu'il existe un prix à sa réalisation. Le prix est le marqueur par excellence de l'économie. Le prix n'est ni le coût (de production) ni la valeur (métaphysique), mais la quantité de monnaie nécessaire à tout un chacun pour obtenir en contrepartie le bien ou le service concerné. Même si des fluctuations microéconomiques existent dans les échanges, le prix est une grandeur qui relève de la macroéconomie, au sens où il n'est pas lié à une transaction en particulier : pour

l'économiste, il n'y a pas de prix « à la tête du client ». Le prix est fixé par une institution qui s'impose à tous ou qui agrège les décisions de tous. Les deux principales institutions capables de fixer un prix étant la puissance publique et le marché, on parle de prix administré (ou encore de tarif) dans le premier cas et de prix de marché dans le second.

Cette définition scolaire du caractère « économique » ne fait évidemment de tort à personne. Si elle était restée confinée dans le petit périmètre académique, il n'y aurait rien à en dire. Mais elle s'en est échappée et son acception s'est sensiblement étendue, depuis que la posture économique s'est imposée aux autres façons de voir la vie en société : politique, culturelle, historique... Ce retournement des représentations en faveur de l'économisme fait partie des bouleversements de ces dernières décennies. L'économiste a naturellement aidé à la manœuvre, en fournissant un arsenal de concepts adéquats, afin de consolider le nouveau point de vue dominant du « tout économique ». On ne peut d'ailleurs lui en tenir réellement rigueur : il est difficile de rester sérieux lorsque tout le monde vous prend au sérieux ! Grâce à lui, toutefois, s'est imposée une définition extensive du caractère économique d'un bien et d'un service : désormais, une activité est considérée comme « économique » s'il existe un marché de référence sur lequel, potentiellement, le prestataire (ou le bénéficiaire) de l'activité peut produire (ou acquérir) un bien ou un service comparables. Voilà pourquoi nous acceptons sans sourciller que l'activité ménagère est un service économique, puisqu'il existe un marché de référence fixant le prix de l'heure de travail d'une femme de ménage. Dès lors, toute personne qui passe chez elle l'aspirateur ou essuie les meubles produit une valeur économique, sans doute non officielle mais pour autant bien réelle, évaluable au prix du marché. En se suffisant à elle-même, cette définition fait ainsi du caractère « économique » l'attribut majeur de l'activité ménagère ; le prédicat « domestique » ne vient qu'en mineur, pour préciser son appartenance à l'économie informelle. Épouser sa femme de ménage ne change pas la nature de l'activité ménagère ; le consentement nuptial ne fait que modifier le lieu de son enregistrement comptable.

Le raisonnement paraît clair et pourrait même sembler logique ; il est pourtant totalement absurde. Pour s'en convaincre, il suffit de le faire jouer aux extrêmes, comme savent si bien le faire les philosophes du courant analytique. Voici donc un contre-exemple dont le mauvais goût est à la hauteur de l'absurdité qu'il dénonce.

Le plus vieux métier du monde a pignon sur rue. Il existe un marché de la prostitution, réglementé et taxé. L'acte sexuel a donc un prix. De là à en déduire que le coït conjugal est une activité économique, il n'y a logiquement aucun pas à faire, même si par bonheur personne, à notre connaissance, ne s'est encore risqué à le dire. La définition qui confère le caractère économique à l'activité ménagère, l'attribue dans le même mouvement à l'activité amoureuse. Si l'idiotie de la proposition s'impose à tout esprit sain, c'est que la définition est viciée. Et le vice vient du caractère premier prêté à l'économie. D'évidence, ce qui domine l'activité domestique n'est pas de même nature que ce qui commande les transactions sur un marché. L'activité domestique est fondamentalement motivée par un sentiment, qui relie l'une à l'autre les personnes impliquées. Il est alors second, voire secondaire, qu'une activité matériellement semblable puisse être repérée sur un marché, c'est-à-dire dans l'anonymat d'une transaction où la personnalité du coéchangiste n'a que peu d'importance au regard de l'utilité qu'apporte l'activité elle-même. Depuis longtemps théorisée, cette séparation des mobiles de l'agir humain n'a cessé de se cristalliser sur des oppositions (raison/passion, calcul/élan, utilité/affinité...) sans cesse remises en cause parce que jamais clairement séparables. Pour autant, ce n'est pas parce que rien n'est vraiment distinct que tout se vaut. Il suffit d'exhiber l'activité amoureuse pour que chacun en convienne. Mais si la logique du raisonnement de l'économiste est prise en flagrant délit d'ineptie sur ce cas précis, elle ne peut plus se suffire à elle-même dans aucun autre. A commencer par le plus anodin, celui qui illustre l'existence de l'économie domestique : faire son ménage et faire des ménages relèvent de deux catégories fondamentalement différentes de l'agir humain.

La réalité vécue est parfois si simple que sa représentation savante ne peut s'empêcher de la compliquer. Alors, en empruntant le langage volontiers axiomatique des économistes, on pourrait savamment traduire la simplicité de notre vie quotidienne en disant que deux principes fondamentaux de l'agir humain sont ici en concurrence : le principe utilitaire, selon lequel notre action est suspendue à l'utilité que nous pouvons en tirer, et le principe affinitaire, selon lequel l'identité de celui avec qui, pour qui ou à cause de qui nous agissons est le facteur décisif de notre action. Naturellement, utilité et affinité se combinent pratiquement toujours et dans des proportions extrêmement variables. L'erreur serait d'en déduire que ces deux principes sont totalement substituables.... C'est pourtant ce que les économistes ont osé faire, pour leur plus grande gloire : ils ont inventé un *homo oeconomicus* qui ne réagit qu'à

l'utilité mais se voit capable de reproduire toute la palette de nos comportements (économique bien sûr, mais aussi politique, social, artistique...). Ce faisant, la science économique a considérablement contribué à faire perdre de vue cette évidence existentielle : le contexte dans lequel nous évoluons conditionne largement le principe qui gouverne l'agir humain. Dans l'intimité, le principe affinitaire est généralement aux commandes... même si l'utilité de l'acte n'est pas totalement absente. A l'inverse, dans des espaces sociaux vastes et anonymes, comme ceux que subsume le marché ou dans lequel s'inscrit la relation à l'appareil d'Etat, c'est bien le principe utilitaire qui prévaut... même si le sentiment que l'on nourrit envers le partenaire peut résiduellement avoir une influence.

Parler comme nous venons de le faire devrait être puni, car c'est une insulte à la banalité de la vie que d'utiliser un langage aussi boursoufflé pour la décrire. Mais la préciosité conceptuelle est sans doute la seule voie que peut entendre le scientisme économique, trop imbu de lui-même pour écouter un langage plus ordinaire. C'est donc muni de ces deux principes, le principe utilitaire et le principe affinitaire, que nous allons à présent revisiter l'économie domestique.

D - L'économie domestique revisitée

Malgré l'absurdité à laquelle conduit l'économisme ambiant, il demeure encore intéressant de parler d' « économie domestique », à condition de réorienter le propos.

Par nature, le principe utilitaire, propre à l'économie, et le principe affinitaire, caractéristique de l'intimité, ne font pas bon ménage. Pour les faire cohabiter raisonnablement, il faut prendre le contre-pied de la démarche habituelle. La perspective commune consiste à projeter l'économie domestique sur le repère de l'économie officielle, en valorisant l'activité intime au prix du marché. Le ridicule auquel aboutit cette posture devrait suffire à la disqualifier. Tout au contraire, il convient de prendre appui sur ce segment de vie pour reconnaître au principe affinitaire la possibilité d'être, occasionnellement, à la source d'activités économiques. L'économie domestique apparaît alors comme le parangon d'une économie non principalement utilitaire, dont le prolongement au sein de l'économie officielle est certes hypothétique, mais néanmoins concevable. Ce renversement de point de vue va jouer un rôle décisif dans notre éclairage de l'économie sociale. Cette dernière nous apparaîtra en effet comme

le vecteur institutionnel permettant au principe affinitaire de pénétrer en profondeur l'économie officielle. Mais n'anticipons pas.

Ce changement de lecture de l'économie domestique bouleverse certainement notre compréhension du phénomène mais ne modifie en rien sa manifestation factuelle. Alors reprenons le descriptif traditionnel de l'économie domestique, en suivant nos deux fils rouges : Avec quelles organisations fonctionne-t-elle ? De quel poids pèse-t-elle ?

Commençons par l'organisation. De manière générale, une organisation a pour fonction principale d'apporter la stabilité dans les relations humaines. En ce qui concerne plus précisément les activités économiques, l'organisation conforte deux aspects de la collaboration, nécessaires à la production et à la répartition des richesses. D'une part, l'organisation fixe les rôles et les tâches ; sans elle, la méthode à suivre pour produire les richesses serait sans cesse à réinventer. D'autre part, l'organisation inscrit la réciprocité dans des procédures ; sans elle, l'assurance d'être payé de retour ne serait jamais vraiment acquise. De toutes les formes d'activités sociales, l'économie est donc certainement l'une de celles qui peut le moins se passer d'organisations. Or l'économie domestique a justement la particularité de fonctionner sans organisation ! Par quelle magie peut-elle donc perpétuer la routine, gardienne de l'efficacité économique, et instaurer la confiance, mère de tous les échanges ? Nul besoin d'être savant pour répondre à cette interrogation ; il suffit de se regarder vivre.

Dans l'espace de notre vie intime, où se déploie l'économie domestique, la confiance est assurée par la durabilité du sentiment qui nous relie à nos proches. Ce sentiment (d'amour, d'amitié, de camaraderie, d'estime...) est la manifestation clinique du principe affinitaire. C'est parce que nous sommes en affinité avec nos intimes que nous nous engageons spontanément dans une collaboration domestique, sans se soucier de réciprocité. La confiance, nécessaire à l'accomplissement de l'activité économique, n'a donc pas besoin ici de la garantie apportée par l'organisation. Pour la routine, en revanche, l'absence d'organisation entre les acteurs n'est en rien compensée par l'affinité qui les lie. Le résultat est que l'économie domestique ne brille pas en général par son efficacité : comparé au professionnel du bâtiment, le bricoleur de génie est peut-être génial, mais il est avant tout bricoleur.

L'absence d'organisation est la preuve concrète que l'économie domestique ne répond pas au même mobile de l'agir humain que les autres continents de la pla-

nète économie. Ce devrait être là un signal d'alerte pour l'approche dominante, qui assimile l'économie domestique à de l'économie officielle en sursis !

Il est peu vraisemblable, qu'un jour prochain, l'économiste ouvre les yeux sur la réalité de l'économie domestique. Mais son incompréhension foncière du phénomène ne l'empêche pas d'en donner la mesure. Alors, de quel poids crédite-t-il l'économie domestique ? Techniquement, son évaluation est encore plus discutable que celle prêtée à l'autre continent de l'économie informelle : l'économie souterraine. Parce qu'aux mêmes difficultés d'enregistrement que posent des activités par nature secrètes ou discrètes, se rajoute cette fois une convention que rien ne justifie. Selon qu'il intègre dans le champ de l'économie domestique l'activité produite au jardin, à la cuisine ou dans la chambre à coucher, son chiffrage peut sensiblement changer. En conséquence, il est de peu d'importance que certains économistes évaluent le poids de l'économie domestique au tiers du PIB et d'autres aux deux tiers. Ce qu'il faut garder à l'esprit, en revanche, c'est qu'en projetant l'activité domestique sur le repère de l'économie officielle, leurs évaluations disparates sont non seulement l'expression d'un non-sens mais, pire encore, la marque inquiétante d'un contre-sens. Car ce qui se passe dans l'intimité n'est pas la continuation, par d'autres voies, du principe utilitaire mais, à titre principal, l'actualisation du principe affinitaire.

L'économie officielle

Passons maintenant à l'économie officielle, la seule qui compte puisque la seule qui soit comptabilisée. Son chiffre d'affaires, le PIB, est devenu l'élément clé de toute considération politique. Jadis, la puissance trouvait à s'exprimer en termes géographiques (l'« empire colonial »), démographiques (le « péril jaune ») ou militaires (la « puissance nucléaire »), quand ce n'était à travers la fortune du Prince (la cour de Versailles) ou la magnificence de la cité (les palais de Venise). De nos jours, la puissance d'une nation est celle de son économie, elle-même résumée à la seule donnée du PIB. Lorsque début 2008, au hasard d'une évolution monétaire qui a plombé la livre sterling et rehaussé l'euro, la presse et le gouvernement annoncent fièrement que la France est la « cinquième puissance mondiale », ce classement renvoie purement et simplement à la comparaison des PIB nationaux (dans l'ordre : Etats-Unis, Chine, Japon, Allemagne, France...) !

Mais le PIB ne sert pas seulement de pièce à conviction dans les considérations géopolitiques. Il est également le point focal de la politique intérieure. Car cette dernière gravite désormais autour de la politique économique, elle-même soumise à une quête incessante : la croissance ! Or la croissance en question n'est rien d'autre que celle du PIB, mesurée par sa variation relative au cours d'une période de temps. Au fil des dernières décennies, le « point de croissance » est ainsi devenu la variable étalon, autour de laquelle le paysage intérieur s'organise : « un point de croissance » vaut désormais son pesant d'emplois ou de chômeurs, son équivalent de rentrées fiscales ou de déficit public, son pendant d'importations et d'endettement... Le « point de croissance » joue réglementairement sur le salaire minimum et, par contagion, sur toute la pyramide des rémunérations ; il influe sur la fixation des minimas sociaux, pèse sur les anticipations des agents et l'appel au crédit... Lors du vote du budget, le « point de croissance » est soupesé et anticipé au dixième près alors que la précision des prévisions économiques annuelles est presque dix fois plus grossière. Et il arrive alors fatalement que l'emballement autour du PIB tourne à la farce. Rappelez-vous, par exemple, ces chants d'autosatisfaction accompagnant, dans la presse française, la publication du taux de variation du PIB, au troisième trimestre 2008 : + 0,1% ! Ce premier chiffre, positif, livré presque à chaud, nous permettait

d'éviter d'extrême justesse les prolégomènes d'une « récession technique » (réputée commencer en dessous de 0%, deux trimestres de suite) ! Pourtant, il est de connaissance commune que les corrections habituellement apportées aux premières évaluations trimestrielles, six mois ou un an plus tard, sont généralement d'un ordre de grandeur au moins équivalent au dixième de point. Justement, tout compte fait, l'INSEE publiera quelques temps plus tard la valeur définitive corrigée de ce fameux 3ème trimestre 2008 : - 0,3% ! Nous étions donc bel et bien dedans (la récession), alors même que nous nous glorifions d'y avoir échappé, chiffre à l'appui. La liesse gouvernementale et médiatique, basée sur l'annonce du + 0,1%, avait donc aussi peu de raison d'être que la joie de cette dame, transportée de bonheur à l'écoute des propos de son médecin nutritionniste lui annonçant d'un air docte, courbe de poids en main : « Bravo, Madame, vous avez perdu 10 kilos... à plus ou moins 20 kilos près ! »

D'où vient cette extravagance, qui fait passer le millième de PIB au trébuchet du débat parlementaire ou conditionne l'atmosphère politique ? Elle découle de l'illusion conférée par la rigueur comptable, donnant au PIB des allures d'instrument de haute précision, qu'il n'a évidemment pas. Et pour une raison simple. Le PIB ne mesure pas quelque chose. Il agrège conventionnellement les évaluations, souvent fausses et toujours discutables, d'un concept éthéré : la « valeur ajoutée ». Et la valeur ajoutée n'est elle-même qu'un construit comptable, censé distinguer le surplus de richesse incorporée dans le coût de production de centaines de millions de biens et services, aussi divers que variés, produits par des dizaines de millions de personnes, totalement ignorantes de l'interprétation comptable qui est faite de leur activité ! La longueur de l'énoncé suffit à faire douter de l'évidence de la mesure. Que ce type d'instrument comptable (sommation de « valeurs ajoutées ») soit correctement approprié pour donner un ordre de grandeur aux flux macroéconomiques (consommation, épargne, investissement...), utiles à la compréhension de la situation, est déjà une belle réussite statistique. Mais vouloir lui faire jouer un rôle prédictif plus fin et finir par voir dans le PIB réifié, découpé en centième ou millième de points, l'alpha et l'oméga de notre vie sociale, voilà qui signe les dérives de l'économisme ambiant.

Malgré tous ses défauts, le PIB demeure néanmoins l'instrument le plus usité par les commentateurs économiques. Il leur sert de couteau suisse, aux multiples usages. Et même, parfois, de baguette magique, capable de faire apparaître quelque

chose là où il n'y a rien. Car l'illusion, savamment entretenue par l'économiste, est de croire que la réalité existe... parce que l'on peut la mesurer ! Hélas, en économie moins qu'ailleurs, la mesure n'est une preuve ontologique ; elle est seulement une commodité opératoire. Tout et n'importe quoi se mesure économiquement, puisqu'il suffit de lui associer un équivalent monétaire. Or il n'y a rien qui ne soit monnayable dans une expérience de pensée : les choses, les idées, les rêves, les gens eux-mêmes... La sagesse populaire, pour une fois avisée, ne dit-elle pas que « tout s'achète » ? En économie, la consistance de l'être n'est donc pas donnée par le poids de la mesure. Il revient en fait à la spéculation théorique de dire ce qui est et ce qui n'est pas ! Par exemple, la pauvreté n'existe pas sans l'invention du seuil de pauvreté, l'inflation est un construit statistique, le chômage n'acquiert de réalité qu'à travers une définition conventionnelle... Cette vérité première, sans doute peu rassurante, souligne le danger de manipulation qui existe, en économie plus qu'ailleurs. Pour ce qui concerne la cartographie de la planète économie, qui nous occupe ici, le risque de se voir abuser par les experts serait donc immense si, par bonheur, la boîte à outils de l'économiste ne contenait d'autres éléments que l'instrument de mesure qu'est le PIB. En particulier, l'économiste dispose d'un outil d'analyse, très en vogue aujourd'hui : la « gouvernance des organisations ». Associé l'un à l'autre, le PIB et la gouvernance permettent de relever la géographie sommaire de l'économie officielle, sans trop d'arbitraire. C'est ainsi que les manuels scolaires d'initiation à l'économie positionnent chacun des cinq continents qui la constituent dans un référentiel à deux dimensions : qualitative et quantitative.

Le premier repère, qualitatif, concerne la façon dont les organisations, rassemblées au sein de chaque continent, sont agencées pour produire des richesses. Ce que l'on appelle désormais leur « gouvernance ». La gouvernance est un concept à la mode depuis une ou deux décennies et, comme tout vocable qui se propage, son succès récent se paye d'une imprécision croissante. Pour le dire simplement, la gouvernance embrasse l'ensemble des procédures qui assurent le contrôle et la gestion d'une organisation. Mais contrôle et gestion regardent dans deux directions opposées. Le contrôle concerne principalement le rapport externe entre l'organisation et les acteurs qui en sont d'une manière ou d'une autre les propriétaires légitimes (ses mandants), alors que la gestion vise davantage le rapport interne entre les différentes composantes de l'organisation (mandatée). Dans nos économie modernes, la distinction entre contrôle et gestion s'est imposée empiriquement du fait de la taille

croissante des organisations qui, partout, tend à dissocier les rôles en les confiant à des personnes distinctes : le propriétaire et le gestionnaire, l'actionnaire et le manager, le mandant et le mandaté. Aussi, le fait de conjoindre conceptuellement contrôle et gestion sous la bannière de la « gouvernance » ne fait-il que restaurer symboliquement l'unité de direction et rappeler concrètement l'évidente interdépendance des procédures qui règlent l'activité de toute organisation. Or, nous allons le voir, les trois continents officiels de l'économie se signalent à la première observation par la façon très particulière dont leurs organisations ont su résoudre l'articulation entre contrôle et gestion, qui est au cœur de la gouvernance.

Le second repère, quantitatif celui-là, permet de dresser un tableau pondéré en fonction du poids de chaque élément dans l'ensemble : que « pèse » l'économie sociale par rapport aux deux autres continents de l'économie officielle ? Après ce que nous avons rappelé en début de ce chapitre, il ne devrait étonner personne si la formulation la plus usitée pour décrire ce rapport de forces utilise le PIB comme mesure-étalon.

L'importance de la mesure sans doute, l'habileté tactique peut-être, font que l'économie sociale est généralement placée par ses propres défenseurs au troisième et dernier rang des continents de l'économie officielle. En attendant mieux. Certains, d'ailleurs, parlent à son sujet de « tiers secteur ». Mais qui dit « troisième » suggère au préalable de présenter les deux premiers. En suivant cet usage, voici comment se présentent, dans cette cartographie approximative, les trois continents de l'économie officielle : l'*économie publique* (A), l'*économie capitaliste* (B) et, enfin, l'*économie sociale* (C).

A – L'économie publique

La collectivité assure directement un pan de l'activité économique. Elle le fait sous des noms d'emprunt, nombreux, variables et quelquefois mal définis : la nation, l'Etat, les collectivités territoriales, la Sécurité sociale, la SNCF... Les organisations qui s'activent à ces tâches, en son nom, appartiennent juridiquement à tous (et donc à personne). Une expression politico-syndicale unifie l'ensemble de ces prestations : le « service public ». Et, en première approximation, le terme n'est pas galvaudé. Il s'agit bien la plupart du temps d'un « service » (et moins souvent d'un « bien ») offert (et non « vendu ») au « public » (et non à une « clientèle »). La gratuité n'est pas toujours totale : le timbre (postal ou fiscal), le ticket (modérateur), la redevance (pu-

blique), les droits d'inscription (universitaires)... sont quelques-unes des formes sous lesquelles l' « usager » est obligé d'acquitter sa quote-part pour bénéficier du service public. Mais la participation demandée est ordinairement fixée à un « tarif » inférieur au coût de revient.

Nous appellerons ce continent de l'économie : l'économie publique, parce que c'est exactement de cela dont il s'agit... même si les économistes ont pris l'habitude de mettre sous cet intitulé à la fois beaucoup plus (politique économique, décentralisation...) et beaucoup moins (taxation, dépenses publiques...).

L'économie publique, dans son ensemble, est financée à 20 % par le marché (les « usagers », pour l'essentiel, mais aussi les revenus de la propriété) et à 80 % par la puissance publique (*via* les impôts, taxes, cotisations sociales et endettement). Au plan macro-économique, la part « marchande » y est donc la part congrue, mais pour autant non négligeable. Au plan micro-économique, en revanche, une organisation mixte qui pomperait conjointement ses ressources aux deux mamelles institutionnelles (l'Etat et le marché) fait désormais figure de monstre. Ce recours à l'eau et au feu, fréquent il y a peu, est dorénavant jugé par principe inacceptable et uniquement toléré si l'organisation, qui produit au nom de la collectivité (l'Etat), exerce son activité hors marché, existant ou potentiel. Sinon son adossement à la puissance publique lui procurerait un avantage déloyal vis-à-vis de ses concurrents, ce qui est incompatible avec l'idéologie libérale qui domine depuis quelques décennies notre façon de voir l'économie. Tel est précisément le cas d'un genre d'organisation en voie d'extinction : l' « entreprise publique ». Les entreprises publiques sont des organisations considérées de nos jours comme anormales puisque jouant double jeu : elles œuvrent sur un marché mais peuvent compter sur la puissance tutélaire de la collectivité pour les protéger contre les sanctions du marché (monopoles de droit, pertes, faillites, OPA...). Au nom de la libre concurrence, la pression se fait de plus en plus forte pour liquider ces reliquats du passé. La normalisation (au sens positif du terme), pour ne pas dire la modernisation (au sens normatif, cette fois), a dorénavant un synonyme : le désengagement de l'Etat. Et si nos gouvernants rechignent parfois à abandonner quelques places fortes du « service public », héritées de notre histoire bien peu libérale, ils sont le plus souvent contraints à une bataille d'arrière-garde, traînant les pieds pour transcrire en droit français les directives d'une Commission européenne qui s'est faite le gardien sourcilleux des dogmes du libre marché. A la charnière du millénaire, l'effeuillage accéléré a ainsi fait passer, en l'espace de 10

ans, le nombre d'entreprises publiques de 2600 à... 800 ! Certes, le secteur public marchand n'est pas encore réduit à néant. Il produit environ 5 % du PIB et occupe à ce jour près de 800 000 personnes, soit 13% des salariés de l'économie publique. Ce qui n'est pas rien. Mais la fonte prochaine des effectifs s'annonce vertigineuse, puisque les trois principaux groupes détenus majoritairement par l'Etat (SNCF, EDF, La Poste) représentent à eux seuls les 3/4 du total et qu'ils sont tous les trois dans le collimateur de la dénationalisation.

Au sein même de l'économie publique, l'entreprise fera donc de plus en plus figure d'exception. Il n'est cependant pas nécessaire d'être une entreprise pour produire des richesses. L'administration, aussi, participe à la création de valeur ajoutée.

L'administration publique est l'opérateur générique de l'économie publique. Elle adopte une forme d'organisation particulière, et particulièrement bien étudiée. L'administration publique est académiquement qualifiée de « bureaucratique », comme pour mieux redoubler les charges convenues de Courteline contre les « ronds-de-cuir ». Mais derrière cette réprobation implicite, les apports de l'« économie de la bureaucratie » ou de l'analyse sociologique du « phénomène bureaucratique » sont précieux car ils mettent savamment en avant les spécificités structurelles de ce type d'organisations, là où la critique populaire ne voit que les travers des « fonctionnaires ».

Pour faire ressortir les traits majeurs de l'organisation bureaucratique, prenons comme spécimen l'administration française avec laquelle nous sommes tous régulièrement en contact. Et, comme annoncé, intéressons-nous plus particulièrement aux deux points de repère que sont sa gouvernance et l'apport de ce type d'organisations dans la production des richesses (le PIB).

Par définition, l'administration publique est mandatée par la collectivité. C'est donc elle qui doit en assurer le contrôle. Juridiquement, l'administration publique est ainsi toujours sous la tutelle d'une instance politique, émanation de la collectivité. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Seul l'extrême sommet de la hiérarchie administrative est composé de postes dont les occupants sont nommés (et quelquefois révoqués) à la discrétion du pouvoir politique (préfets, recteurs, chefs d'Etat-major, directeurs d'administration centrale...). Le *spoils system* à la française n'a pas du tout la profondeur de son homologue américain. Hormis quelques centaines de postes discrétionnaires, les quelques 5 millions de personnes salariées de l'administration publique sont à l'abri du contrôle direct que la collectivité peut exercer *via* ses repré-

sentants élus. L'immunité de l'administration à l'égard du contrôle externe a pour clé de voûte juridique le « statut » de la fonction publique, qui assure pratiquement l'emploi à vie aux « fonctionnaires » en les faisant « titulaires » de leur poste (80% des salariés de l'administration publique). Pour justifier cette mise hors contrôle, l'administration publique a mis sur pied une gestion interne des hommes et des tâches fondamentalement impersonnelle : ce sont les « postes » (administratifs), les « grilles » (salariales) et les « corps » (de fonctionnaires) qui sont définis et servent à l'édification de la structure administrative, jamais les personnes qui les occupent. Cet anonymat entérine l'incapacité des instances de tutelle à exercer un contrôle direct sur le personnel. La régulation ne peut se faire réellement qu'à l'aide de mesures budgétaires globales, toujours difficiles à prendre, comme par exemple le fameux « remplacement d'un fonctionnaire sur deux ». La pérennité de l'organisation administrative en découle : les politiques passent, l'administration reste. En retour, la gestion impersonnelle des hommes et des tâches appelle naturellement des procédures de sélection fondées sur des critères objectifs. Le culte du mérite républicain trouve là un terrain remarquable d'expression. Il l'exploite sous la forme emblématique du « concours ». Le concours administratif est la voie normale pour entrer dans un « corps » et progresser « au choix » sur l'échelle hiérarchique. Et il n'y a sans doute pas plus régulière et équitable que cette procédure de sélection. C'est ce caractère si distinctif du recrutement et de la gestion des personnels qui confère à la gouvernance de l'administration publique son épithète : « méritocratique ». Mais, pour s'aligner sur les valeurs républicaines d'objectivité, d'universalité et d'égalité des chances, le concours est fatalement conduit à s'abstraire des conditions réelles de vie, à se théoriser et, au bout du compte, à sélectionner des candidats sur la base de qualités n'ayant qu'un rapport incertain avec les qualités requises *in situ*. Largement endogènes, les règles de sélection poussent ainsi davantage les fonctionnaires à servir l'administration qu'à servir le public. Le hiatus est inévitable. Contrairement au statut de consommateur, qui fait de chacun d'entre nous le roi au sein de l'économie marchande, le statut républicain d'usager semble souvent nous conférer un rôle d'obligé vis-à-vis de l'économie administrée. En tant qu'usager de l'administration publique, et donc simultanément citoyen contributeur, nous nous agaçons alors volontiers du peu d'attention, de sollicitude ou d'intérêt que le fonctionnaire manifeste à notre égard. Aveugles aux stratégies que développent les personnels administratifs pour suivre les règles du jeu interne à leur organisation, nous les percevons comme

peu actifs voire carrément je-m'en-foutistes, alors même que nous les savons payés par nos soins. L'incompréhension fondamentale entre l'utilisateur et l'agent de la fonction publique trouve là sa source inépuisable : « Qu'est-ce qu'il fait ton papa ? Il est fonctionnaire. Et ta maman ? Rien non plus ! ».

Le second critère de repérage de l'économie publique au sein de l'économie officielle est son poids relatif : que pèse l'économie publique dans l'ensemble des richesses produites (le PIB) ? En laissant de côté l'apport des entreprises publiques (5%), en raison de leur positionnement précaire au sein de ce continent de l'économie officielle, l'économie publique ne produit de la valeur ajoutée qu'à travers l'activité des administrations. Celles-ci sont juridiquement et comptablement classées en 3 catégories. La plus ancienne, celle qui fournit aux deux autres son modèle et son histoire, est l'administration publique d'Etat. Elle emploie 2,3 millions de personnes, dont 2 millions de « fonctionnaires d'Etat » (ou « titulaires ») ; l'enseignement et la recherche forment le plus gros bataillon des personnels, juste avant l'armée et la défense. La deuxième catégorie est l'administration locale, liée principalement aux collectivités territoriales ; cette catégorie d'administrations publiques croît à due proportion de la « régionalisation » de notre appareil administratif ; l'administration publique locale emploie actuellement 1,3 millions de personnes, dont 1 million de « fonctionnaires territoriaux ». Enfin, la troisième catégorie est celle de l'administration de sécurité sociale, qui comprend tous les organismes dépendant des assurances sociales, y compris les hôpitaux publics. Ce troisième type d'administrations publiques compte 1,6 million de personnes dont 1 million de « titulaires ». Au total, en France, l'ensemble des administrations publiques occupent ainsi 20 % de la population active. Pourtant, son apport au PIB, comptabilisé comme la somme de ses coûts de fonctionnement (puisqu'elle se situe pour l'essentiel hors marché), ne représente qu'un peu plus de 15 %. A prendre au sérieux, cette différence exprimerait arithmétiquement une productivité du travail public inférieur d'un quart à la productivité moyenne du travail. A vrai dire, ce résultat n'est qu'une vue de l'esprit, qui doit tout aux conventions comptables utilisées pour évaluer la valeur ajoutée produite par l'administration publique. Il est néanmoins étonnant qu'aucun brillant esprit libéral ne s'en soit servi, par les temps qui courent, pour dénoncer doctement l'oisiveté des fonctionnaires !

B – L'économie capitaliste

Le droit de propriété, voilà la grande affaire ! C'est lui qui, en définitive, sanctionne dans les têtes et dans les textes la nature des rapports entre les hommes. Il y a cent cinquante ans, Marx avait baptisé « capitalisme » une société dans laquelle « la propriété privée des moyens de production » dominait les autres formes juridiques possibles de collaboration économique. Sa formule a fait mouche. Le « capitalisme » est devenu notre horizon de pensée, d'autant plus indépassable que la seule révolution anticapitaliste d'envergure a accouché d'un monstre d'inefficacité et d'inhumanité, incapable de survivre au XXème siècle qui l'avait vu naître. Pour autant, la maxime qui associe au capitalisme la dominance de « la propriété privée des moyens de production » mérite d'être précisée. Car en parlant, au singulier, de « propriété privée », Marx postule l'unicité d'un concept... qui va en fait se révéler à double fond.

La « propriété privée » du capital que Marx a en tête n'est pas, en pratique, impliquée dans une mais dans deux alternatives. En parlant de « propriété privée », la première opposition à laquelle on songe, évidemment, est la « propriété publique », qui fait de la collectivité dans son ensemble le détenteur légitime des moyens de production. C'est précisément ce type de droit de propriété qui fait l'unité du continent de l'économie officielle que nous venons d'appeler l'économie publique : administrations et entreprises publiques sont la propriété collective de tous. Mais si l'adjectif « public » est ainsi clairement défini, en renvoyant à la collectivité dans son ensemble, son opposé : « privé », en revanche, admet quantité de nuances. L'effet boomerang est alors immédiat, qui met à mal l'unicité conceptuelle de la « propriété privée » dont on est parti. En désignant sans ambiguïté ce qui n'est pas ouvert à tous, l'épithète « privé » ne dit pas à qui la propriété est réservée. Ce peut être individuellement à une personne définie ou solidairement à un groupe de personnes identifiées. Or le comportement humain admet une évidente solution de continuité selon qu'il s'inscrit dans une perspective individuelle ou partagée. La « propriété privée des moyens de production », utilisée par la formule marxiste, subsume donc par erreur deux types de comportements très différents selon que la possession est l'attribut exclusif d'un seul ou celui indivis de plusieurs. Clairement, ce que Marx mettait sous la « propriété privée des moyens de production » était seulement sa moulture individuelle. Il faut dire, à sa décharge, que les formes communautaires de propriété privée ne verront vraiment le jour que vers la fin du XIXème siècle. Cette pro-

priété, privée mais commune, apparaîtra en réaction non seulement à la propriété privée individuelle, dont se nourrit le capitalisme, mais également par opposition à la propriété publique, à laquelle semble mener tout droit la critique marxiste. La formule originelle sur la « propriété privée des moyens de production » brasse donc trop large, à la lumière d'aujourd'hui. D'évidence, en employant cette tournure de phrase, Marx n'avait aucune intention prémonitoire à inclure les organisations relevant d'un droit de propriété privée non individuelle... celles-là même, nous allons y venir, qui composent l'« économie sociale » ! A défaut d'être exempt de tout reproche doctrinal, il y a donc une logique certaine à rectifier légèrement le concept marxiste pour le mettre en adéquation avec ce qu'il vise. C'est ce que nous ferons ici en baptisant « économie capitaliste » le continent de l'économie officielle qui rassemble toutes les organisations placées sous la coupe de la seule « propriété privée *individuelle* des moyens de production ».

A noter qu'une autre terminologie est également disponible, de nature plutôt juridique celle-là. Elle décompose l'économie officielle relevant de la propriété privée en un « secteur privé à but lucratif » et un « secteur privé à but non lucratif ». La césure est à peu de choses près identique à celle que nous retenons ici (économie capitaliste vs économie sociale) mais le poids des mots a son importance. Bien qu'apparemment moins agressive que la formule « économie capitaliste », l'expression « secteur privé à but lucratif » est à y réfléchir bien plus abrasive ; car le « but lucratif » apparaît alors pour ce qu'il est : le corollaire automatique de la propriété privée individuelle. Au « profit », qui est l'enjeu systémique de l'exploitation capitaliste, se substitue ainsi le « lucre », ce gain monétaire mal acquis dont parle le Nouveau Testament. Entre la condamnation idéologique et la réprobation biblique, le choix ressemble à celui offert entre la peste et le choléra. Faut-il mieux désespérer du système économique (capitaliste) ou de la nature humaine (pécheresse) ? Comme il est davantage dans la posture des défenseurs de l'économie sociale de se placer sur le terrain de l'idéologie plutôt que sur celui de la théologie, l'expression « économie capitaliste » est de beaucoup préférable pour notre propos à celle de « secteur privé à but lucratif ». Nous nous y tiendrons donc. Ceci étant, qu'y trouve-t-on ?

Telle que nous l'entendons ici, l'économie capitaliste est le continent de l'économie officielle dont les organisations relèvent du droit de propriété individuelle. Les « entreprises capitalistes » ne sont alors pas seulement celles du CAC 40 et du

« grand capital », à l'intérieur desquels l'actionnaire et le salarié sont susceptibles de jouer le rôle que leur propose la lutte des classes. L'entreprise capitaliste est également la PME, constituée juridiquement sous la forme d'une société de capitaux (SA, SARL...), mais aussi l'exploitation familiale de l'agriculteur, la boutique du petit commerçant, l'échoppe de l'artisan, le cabinet du médecin ou de l'architecte, l'étude du notaire ou de l'avocat, l'activité de l'artiste des rues ou des scènes... tous éligibles au statut, paradoxal pour un marxiste bon teint, d'entrepreneur individuel. Au sens retenu ici, l'économie capitaliste ne contient donc pas seulement les organisations où s'actualise l'« exploitation de l'homme par l'homme », dénoncée par la critique du capitalisme, mais également celles qui ne permettent que l'exploitation de soi-même !

Ainsi spécifiée, l'économie capitaliste déborde donc le concept flou et incantatoire d'« économie bourgeoise », point de fixation du « stade capitaliste » dont le dépassement constitue la finalité de l'analyse marxiste. L'unité de ce continent de l'économie officielle ne peut donc seulement être postulée en invoquant les mânes de l'« inventeur » du capitalisme. A première vue, elle peut même paraître problématique, en raison de l'évidente disparité des organisations constitutives de l'économie capitaliste, dont le large spectre va de la grande entreprise industrielle jusqu'à l'artisan plombier, de la chaîne d'hypermarchés à l'épicier de village. Le trait d'union de toutes ces organisations existent pourtant bel et bien. Il réside dans la nature particulière de leur gouvernance que l'on peut, à bon droit, qualifier de « ploutocratique ».

Ploutos est souvent présenté sous les traits d'un bambin joufflu, mais aveugle, tenant une corne d'abondance en guise de hochet. Il symbolise la richesse, répartie aveuglément entre les hommes. Depuis Socrate et ses exégètes, la ploutocratie désigne la forme de gouvernement qui confie le pouvoir aux détenteurs de la richesse. La cécité de Ploutos insiste sur le fait que la richesse est attribuée sans clairvoyance, c'est-à-dire : sans ordre de mérite. Une organisation ploutocratique, qui donne aux riches la légitimité du commandement, est donc aux antipodes d'une direction méritocratique. Or quel plus clair attribut que « ploutocratique » peut-on trouver pour caractériser la gouvernance d'une entreprise assujettie à la loi de la propriété privée individuelle ? Ici, en effet, non seulement ceux qui détiennent le pouvoir en dernier ressort sont ceux qui investissent leur argent dans l'organisation (argent qui s'appelle alors « capital ») ; ce qui n'est que le trait distinctif de la propriété privée. Mais, préci-

sion décisive, chacun pèse sur les décisions à due proportion de la part qu'il détient dans le capital de l'entreprise. C'est cette proportionnalité qui actualise la propriété privée *individuelle*, dont l'entreprise capitaliste est l'objet. Et le reste en découle. L'apporteur de capital n'est évidemment pas le seul intervenant nécessaire à l'activité de l'entreprise : les salariés, les fournisseurs, les créanciers, la collectivité, les clients le sont tout autant. Et si ces catégories d'acteurs ont bien un intérêt commun à ce que l'entreprise prospère, elles sont en opposition sur les modalités de répartition de cette prospérité. Les règles, internes et externes, qui constituent la gouvernance de l'entreprise capitaliste doivent évidemment prendre en compte ce réseau d'intérêts. Mais sans jamais oublier que, en toute circonstance, c'est l'intérêt suprême des propriétaires qui peut imposer sa loi ! Une asymétrie radicale apparaît donc bien ici, du fait de la propriété privée individuelle. C'est sur cette asymétrie que Marx, jadis, avait fondé son analyse du capitalisme. Et la crise profonde que connaît depuis 2008 le capitalisme contemporain redonne opportunément souffle aux anticapitalistes de toute obédience. Les voies de fait du capitalisme financier que nous connaissons aujourd'hui heurtent si violemment notre sens moral que sa déconfiture apparaît comme une justice immanente. Dont Marx, et d'autres, auraient été les prophètes !

Pour l'heure, néanmoins, l'économie capitaliste est de loin le continent de l'économie officielle le plus important, puisqu'il contribue à plus de 70 % à la formation du PIB (employant pour ce faire les deux tiers de la population active). Indéniablement, nous sommes donc bien en capitalisme, même s'il y a quelque ajustement théorique, on l'a dit, à faire coïncider ce large ensemble d'organisations et le mode de production dominant identifié par Marx. Mais cet à-peu-près conceptuel est de beaucoup préférable à l'orthodoxie qui se plaît à ne voir l'économie capitaliste qu'à travers le « grand capital ». Raccourci communément (et commodément) repris par les défenseurs de l'économie sociale, qui sont rarement les derniers à s'abandonner à la rêverie anticapitaliste. Mais de cela aussi, nous reparlerons bientôt.

C – L'économie sociale

Parvenus à ce stade de l'exploration, faisons le point. Notre description de la planète économie nous a successivement conduits à abandonner à sa pénombre équivoque la face cachée de l'économie informelle, puis à situer sur la face éclairée de l'économie officielle les deux continents majeurs que sont l'économie publique et l'économie capitaliste. Il ne nous reste plus à présent qu'à placer la dernière pièce du

puzzle, celle qui constitue l'objet même de notre analyse : l'économie sociale. Bien que nous n'en ayons encore rien dit, nous en savons déjà quelque chose, par pure déduction arithmétique : son poids relatif. Nous avons vu en effet que le PIB, qui mesure le produit total de l'économie officielle, provient à plus de 70% de l'économie capitaliste et à 20% de l'économie publique ; restent donc un peu moins de « dix points » encore inexpliqués. Corrélativement, l'économie capitaliste emploie les 2/3 de la population active française et l'économie publique presque le 1/4. Manquent donc toujours à l'appel environ 1/10 des emplois (mesurés hors chômage et en équivalents pleins temps). Ce 10% qui fait chaque fois défaut, un peu moins côté produit et un peu plus côté emplois, est le poids annoncé de l'économie sociale !

Ainsi présentée, la mesure précède donc l'existence. Mais pour que cette mesure ait un sens, il faut naturellement prouver que l'économie sociale a bien une réalité. Quel critère permet donc d'assurer simultanément l'homogénéité de ce troisième continent de l'économie officielle et sa différence avec les deux autres ? Cette fois encore, l'attribut majeur qui justifie l'existence de l'économie sociale, comme un continent à part entière, est la forme toute particulière de gouvernance qu'adoptent les organisations regroupées sous sa bannière. Et s'il faut désigner à nouveau d'un seul adjectif la nature de cette gouvernance, l'épithète qui s'impose est : « démocratique ».

« Une personne, une voix ». Tel est le cri de ralliement des organisations relevant de l'économie sociale ! La formule est excellente. Non seulement parce qu'elle exprime de la manière la plus emblématique le caractère démocratique de leur gouvernance, mais également parce qu'elle place la personne au centre de leur projet. Or, comme l'affirme solennellement une des chartes les plus importantes de l'économie sociale : « Les entreprises de l'Economie sociale proclament que leur finalité est le service de l'homme » (article 7, Cnlamca 1980).

La finalité suprême, et suprêmement affirmée, de l'économie sociale serait donc de mettre l'économie au service de la personne. Et non l'inverse (la personne au service de l'économie), comme y conduit l'économie publique. Ou, pire encore, le contraire (la personne asservie par l'économie), comme s'y emploie l'économie capitaliste. A vrai dire, derrière ces jeux de mots ampoulés, se cachent à la fois une réalité indéniable et une rhétorique en trompe l'œil. Nous reviendrons en temps voulu sur la rhétorique, mais intéressons-nous pour l'instant à la réalité, afin de mieux comprendre la spécificité de ce troisième continent de l'économie officielle.

Lorsque l'activité humaine est de nature économique, l'expérience montre que l'homme a plutôt tendance à être utilisé comme un moyen et non comme une fin. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le fonctionnement des organisations relevant de l'économie publique (les administrations) ou de l'économie capitaliste (les sociétés de capitaux). Pour maintenir le cap affiché dans la charte de l'économie sociale, il faut donc soumettre a priori les organisations à un ensemble de règles de droit. Celles-ci peuvent schématiquement être regroupées ainsi : liberté d'adhésion et de démission des membres, propriété commune et inaliénable du capital, autogestion égalitaire quel que soit le volume détenu de parts sociales, le nombre de contrats ou l'usage fait des services, utilisation des excédents pour assurer la pérennité de l'organisation ou améliorer le service rendu aux membres.

Bien que formant un ensemble indissociable, ces règles peuvent être mises en saillies sous plusieurs angles. Dans l'optique juridique du droit de propriété : le caractère commun et inaliénable du capital social de l'organisation signe l'existence d'une propriété à la fois privée et non individuelle. Dans la perspective économique de la formation du profit : mis à part le cas de certaines coopératives, l'impossibilité de verser des dividendes aux membres assure le caractère « à but non lucratif » (que partagent également quelques organisations, comme les fondations, qu'il serait illogique de rattacher à l'économie sociale, même si l'habitude de le faire commence à être prise). Dans la ligne sociologique des acteurs et des fonctions : les membres sont à la fois les possédants et les gérants de l'organisation, double qualité constitutive de l'autogestion propriétaire (à ne pas confondre avec l'autogestion salariale, dont l'heure de gloire post-soixante-huitarde fit long feu). Sous l'angle philosophique de l'agir humain, qui aura notre préférence : la propriété commune et l'autogestion égalitaire gomment l'essentiel des éléments de différenciation entre les personnes qu'introduit généralement toute organisation économique ; la dimension affinitaire, caractéristique des relations intimes, peut ainsi redevenir une composante importante de la relation entre les sociétaires (ce qui place, sur ce point, l'économie sociale à mi-chemin entre l'économie domestique, où le principe affinitaire est le principe d'action déterminant, et les autres continents de l'économie officielle, où il ne joue normalement aucun rôle). Du point de vue gestionnaire de la théorie des organisations, enfin : le pouvoir en dernier ressort appartient à l'assemblée générale des membres, qui se tient ordinairement une fois par an ; chargée d'avaliser les comptes et de nommer les dirigeants, l'assemblée générale est représentative de tous les

membres (présents directement ou représentés par des élus), chacun d'entre eux ayant le même poids dans la décision collective, quelle que soit la quantité de parts sociales qu'il détient dans le capital de l'organisation, l'usage qu'il fait des services de l'entreprise ou la fonction qu'il assume en son sein.

Nous serons amenés, en fin de raisonnement, à insister sur la dimension affinitaire du lien entre les sociétaires, qui constitue indéniablement une curiosité (voire une anomalie) dans l'espace des organisations productives de l'économie officielle. En général, cependant, ce n'est pas le point de vue du philosophe qui est retenu comme marqueur de l'économie sociale, sans doute parce qu'il est trop spéculatif au goût des économistes. On lui préfère habituellement le point de vue du gestionnaire, qui place la règle d'or « une personne, une voix » en surplomb de toutes les autres, même si elles sont toutes interdépendantes. Voilà ce qui amène logiquement à qualifier ce type de gouvernance de « démocratique ».

Concrètement, trois formes d'organisations, instituées dans notre droit sensiblement à la même époque, au début du XX^{ème} siècle, mettent en musique ce programme : les mutuelles (1898, 1900, 1910, 1938, 1945), les associations (1901), les coopératives (1947). Toutefois, en matière juridique, il s'en faut de beaucoup pour que la conformité à la lettre du texte suffise à exhaler l'esprit de la loi. Et chacun connaît des mutuelles qui n'ont de mutualistes que leur slogan publicitaire, des coopératives dont la raison d'être est de tirer le meilleur parti d'une possible opportunité juridique et fiscale, des associations qui ne sont que l'excroissance d'une administration publique ou le faux-nez d'une grande entreprise capitaliste. Mais à défaut d'être suffisant, le statut juridique est bel et bien nécessaire. Alors, par une inversion benoîte du contenu et du contenant, une assimilation distraite de l'être et du paraître, l'habitude a été prise de subsumer pêle-mêle sous l'appellation « économie sociale » toutes les organisations associatives, mutualistes et coopératives, quelle que soit la façon dont la partition était jouée. C'est cet ensemble hétéroclite qui pèse 10% du PIB. Mais le tout étant ainsi réduit à la somme de ses parties, peut-on encore parler d'un « projet » pour l'économie sociale, là où il n'y a que la sommation de constituants isolés et disparates ? Cette ambiguïté du double discours, qui tantôt fait parler un sujet collectif (l'« économie sociale ») pour faire sens, tantôt le comptabilise sous la forme d'une agrégation peu regardante d'organisations, pour faire nombre, est au cœur de la stratégie communément suivie par les défenseurs de l'économie sociale. Nous l'appellerons la « stratégie du modèle », en escomptant que cette appellation

se comprennent aisément lorsque nous aurons pris le temps, au chapitre prochain, d'en décrire les vices et les vertus. Cette « stratégie du modèle » est, en quelque sorte, la stratégie officielle. Celle, pour le moins, qui a les faveurs des penseurs de l'économie sociale et se répète inlassablement de colloques en conférences, de livres savants en articles spécialisés.

Comme tout discours clos, destiné à resserrer les liens d'un auditoire déjà convaincu, celui-ci a tendance à s'enkyster dans une lourde rhétorique... qui ne fait plus illusion que sur ceux qui l'emploient ! Vous l'aurez compris à cette remarque un tantinet critique, nous pensons que cette stratégie officielle, celle du « modèle », n'est pas la meilleure. Ni pour l'économie sociale, probablement. Ni, pour la société tout entière, certainement. Mais en quoi consiste-t-elle ?

La stratégie du modèle

« L'économie sociale : une alternative au capitalisme », tel est le titre d'un livre récent, écrit par l'un des meilleurs défenseurs et des mieux en vue de l'économie sociale. Voilà donc, soumis au révélateur d'une première de couverture, le projet que nourrissent les stratèges de l'économie sociale.

Bien que la plupart des penseurs de l'économie sociale ne s'inscrivent pas dans une optique marxiste, celle-ci a profondément marqué la culture anticapitaliste dans notre pays, jusque dans les années 80. C'est ainsi que beaucoup d'intellectuels qui théorisent l'économie sociale utilisent, quasi-naturellement, comme toile de fond, l'idée de base du matérialisme historique, à savoir : le mode de production actuellement dominant (l'économie capitaliste), qui est parvenu à supplanter les autres modes de production en place avant le XIX^{ème} siècle, sera un jour prochain débordé à son tour par un mode de production alternatif, déjà présent mais encore marginal. Et tous espèrent (version normative et militante) ou prédisent (version positive et clairvoyante) que ce mode de production alternatif, à peine sorti des limbes de l'histoire et déjà promis à un avenir hégémonique, sera l'économie sociale. C'est cette séquence que résume le raccourci : « L'économie sociale : une alternative au capitalisme ». Dans cette formule, flottant en titre d'ouvrage comme un étendard, l'économie sociale désigne simultanément le but et le moyen. Elle est en cela bien conforme à la théorie de Marx qui postule que l'économie (dixit : l'infrastructure) « conditionne le processus d'ensemble de la vie sociale, politique et spirituelle ». Le but explicite proclamé par le slogan « l'économie sociale : une alternative au capitalisme » est bien le changement de société ; plus exactement, le passage à un stade d'évolution postérieur au stade capitaliste : le stade de l'économie sociale. Quant au moyen d'y parvenir, il consiste à miser sur un sujet collectif, rassemblant toutes les organisations productives respectant la gouvernance démocratique (associations, mutuelles, coopératives), c'est-à-dire, à nouveau : l'économie sociale.

Ce projet, vaste, téméraire et, pour parler franc, irréaliste, est celui des intellectuels militants. Il fait de l'économie sociale un « modèle », dont la vocation est de croître et embellir jusqu'à prendre la place du mode de production pour l'heure dominant (l'économie capitaliste). D'où l'appellation que nous lui donnons ici de « straté-

gie du modèle ». On confond parfois cette vision anticapitaliste (ou, au moins, post-capitaliste) avec une autre, plus réaliste, sans doute aussi trop peu ambitieuse, qui se contente de voir dans les organisations mutualistes, coopératives ou associatives, l'illustration d'une « autre façon d'entreprendre ». Beaucoup tiennent d'ailleurs pour équivalentes ces deux façons d'énoncer l'économie sociale : « alternative au capitalisme » ou « alternative à l'entreprise capitaliste » ? Il y a pourtant entre l'une et l'autre toute la distance qui sépare l'utopie de l'idéologie.

Un monde, en effet, sépare « l'alternative au capitalisme » et « l'alternative à l'entreprise capitaliste », là où d'aucuns pourraient n'y voir qu'un jeu de mots insignifiant. Et, de fait, les grands capitaines d'entreprises de l'économie sociale ne paraissent pas toujours faire la différence entre les deux façons de dire. En revanche, les intellectuels du mouvement, eux, ne s'y trompent pas. Ce que nous appelons ici la « stratégie du modèle » est la leur ; elle pose l'économie sociale en « alternative au capitalisme » et a pour horizon la société post-capitaliste. Or il ne nous semble pas que cette stratégie soit la meilleure. Nous défendrons un peu plus loin une stratégie alternative, baptisée « stratégie de l'exemple », qui prend appui sur cette « autre façon d'entreprendre » souvent mise en avant par les dirigeants de l'économie sociale ; à ceci près, différence à nos yeux essentielle, qu'il ne s'agira plus simplement d'exhiber une alternative à l'entreprise capitaliste mais d'y voir le moyen d'infléchir le cours de notre société libérale.

Pour que cette différence de perspectives stratégiques soit claire, commençons par expliciter ce que « l'alternative au capitalisme » mobilise comme stratagème tactique (A) et argumentaire savant (B), destinés à donner une perspective plus favorable à l'économie sociale (C), face à l'économie capitaliste (D). Il sera alors temps d'apprécier la justesse de cette « stratégie du modèle », officiellement entretenue par les théoriciens de l'économie sociale (E) et d'évoquer la possibilité d'une alternative (F).

A – Le stratagème : un monde intellectuel à part

Pour qui observe la genèse du discours militant, tel qu'il s'élabore au sein des nombreuses manifestations (colloques, séminaires, conférences, revues...) servant à structurer l'économie sociale en tant que « mouvement d'idées », une caractéristique saute aux yeux : la proximité revendiquée des intellectuels et des praticiens. Cette proximité, a priori de bon aloi, est instrumentalisée par les intellectuels en place

pour faire de l'économie sociale leur chasse gardée... au risque de l'entraîner durablement sur une fausse piste.

Dans le microcosme militant qui s'active en faveur de l'économie sociale, les rôles ne sont pas distribués autrement qu'ailleurs. Les intellectuels ont en charge la théorie tandis que les praticiens se consacrent à l'action ; les premiers mettent en perspective et crédibilisent la représentation que les seconds se font d'eux-mêmes ; ces derniers illustrent et justifient les arguments conceptuels utilisés par les précédents pour théoriser leur pratique. Jusque-là, donc, rien que de très classique. Mais la grande originalité du « mouvement » est de faire de chacune de ces deux attitudes (l'intellectuel qui théorise et le praticien qui agit) des attributs et non des catégories : « Pour penser l'économie sociale... », il faut à la fois être théoricien de son action et acteur de sa théorie ! En soi, la formule n'est pas très originale puisque le philosophe avait déjà lâché à la sauvette un aphorisme du même genre : « penser en homme d'action et agir en homme de pensée » (Bergson), sans trop y croire, cependant. La nouveauté, justement, est que cette fois le mot d'ordre est pris à la lettre. En clair, tout praticien de l'économie sociale est invité à intellectualiser sa pratique pour dépasser les contingences de son action ; ce qu'il fait parfois. Réciproquement, tout intellectuel du « mouvement » est sommé d'inscrire sa théorie dans une pratique personnelle pour pouvoir parler sagement de l'économie sociale ; ce qu'il ne manque jamais de souligner.

Cette exigence rappelle, à nouveau, le précédent historique du marxisme qui, lui aussi, voulait que praxis et théorie cheminent de concert. Mais là où le marxisme se contentait de demander à l'acteur (l'ouvrier) et à l'intellectuel (du parti) d'avancer au même pas, la consigne est ici que l'acteur et l'intellectuel ne fassent plus qu'un !

Le propos est fort. En tout cas, fort étonnant. Pris au sérieux, il suscite d'abord l'enthousiasme. Puis le doute. Et bientôt la suspicion.

L'enthousiasme, naturellement. Car qui n'aurait envie d'être, à la fois, un intellectuel perspicace, capable de faire émerger des concepts clairs sous le fatras d'actions circonstanciées, en même temps qu'un praticien efficace, prompt à adapter ses schémas de pensée à une réalité multiforme. Toutefois, passée l'excitation du rêve, le scepticisme s'impose. Il est certes préférable d'être riche et en bonne santé que pauvre et malade mais la banalité de la vie nous enseigne qu'il est déjà si rare d'être soit l'un soit l'autre, qu'il ne faut pas trop espérer être les deux à la fois. Ce n'est qu'en raison de la multitude et de la loi des grands nombres que les manuels

d'histoire de la pensée peuvent exhiber, en rangs d'oignons chronologiques, des génies de la réflexion et de l'action, qui ont su dans le même mouvement bouleverser les esprits et les pratiques de leur temps. Sans aucun doute, l'économie sociale est, sous ce rapport, aussi bien lotie que les autres mouvements de pensée ; elle peut donc se référer à quelques figures tutélaires, qui ont su allier la clarté de l'intellectuel à la réussite de l'entrepreneur (Gide, Desroche...). Mais exiger ce cocktail de qualités chez tout un chacun est certainement déraisonnable. Le principe de réalité fait donc douter de la pertinence du mot d'ordre. Et du doute naît la suspicion...

Car à quoi peut bien servir une posture méthodologique si évidemment intenable pour le commun des mortels ? A rien, pour les grands entrepreneurs de l'économie sociale, peu désireux de passer pour les intellectuels qu'ils ne sont pas. Les intellectuels du « mouvement », en revanche, trouvent dans ce commandement l'opportunité de s'isoler de leurs pairs et d'immuniser leur façon de voir contre les critiques externes.

Pris à la lettre, en effet, le principe selon lequel l'économie sociale ne peut être ni pensée ni agie isolément, mais demande à être pleinement vécue pour être réellement comprise, pose une fin de non-recevoir à tout discours exogène, venu d'ailleurs, tenu par des observateurs étrangers au « mouvement ». Cet ailleurs, indéfini, polymorphe, et donc particulièrement inquiétant, est quelquefois allégoriquement baptisé « Université » par les intellectuels de l'économie sociale. Dans les charges explicites contre les ennemis de l'extérieur, l'« Université » sert ainsi de repoussoir ; elle est le lieu imaginaire, mais unique et circonscrit, d'où pourrait venir cette parole inauthentique, susceptible de brouiller le bon entendement du « mouvement ». L'économie sociale doit d'abord se vivre ! Les intellectuels en place opposent cette injonction doctrinale aux mauvais esprits, comme les exorciseurs l'eau bénite aux esprits mauvais.

L'anathème peut faire illusion. Il est vrai que si l'économie sociale devait d'abord se vivre avant que d'exister, alors l'acte et la pensée devraient se compénétrer pour restituer au mieux la totalité de l'existence vécue. Car la réflexion et la pratique ne sont jamais que des signes de vie, incapables isolément de restituer la vitalité. Il y aurait ainsi une logique indéniable à exiger de l'intellectuel qu'il « éduque en s'éduquant, théorise en expérimentant ». Mais cette unité existentielle postulée oblige aussi nécessairement à rompre avec les méthodes de la science dominante. Car celle-ci postule, au contraire, la distance entre le sujet connaissant et l'objet de

connaissance. Sinon autant demander à l'ethnologue de devenir indigène et à l'entomologue de se faire insecte ! Par autoproclamation, l'économie sociale se pose donc comme un objet de connaissance à part. La prétention de la science normale à venir en surplomb, comme pour dire aux acteurs ce qu'ils sont et ce qu'ils font, est, d'emblée, déclarée irrecevable. La rupture épistémologique avec l'establishment savant est ainsi inévitable. Les intellectuels du « mouvement », qui sont parfois eux-mêmes universitaires, la présente souvent comme un engagement vocationnel... qui ne facilite évidemment pas leur carrière académique. Mais ce sacrifice n'est pas sans retour. Si la science arrogante, dont l'« Université » est le lieu de production, ne peut parler savamment de l'économie sociale, seuls les intellectuels patentés du « mouvement » demeurent alors en posture de théoriser son évolution et de produire la stratégie qui lui faut. Cette stratégie, on l'a dit, est la « stratégie du modèle » : celle qui fait de « l'économie sociale, une alternative au capitalisme ».

Pour qui vient de l'extérieur, le stratagème de l'isolement est facile à démontrer tant il tranche avec la démarche critique qui prévaut dans la science normale. Il ne suffit cependant pas de le pointer du doigt pour disqualifier la « stratégie du modèle » qu'il conforte. L'artifice, toutefois, peut déjà expliquer pourquoi cette stratégie demeure la stratégie officielle du « mouvement », alors même que les arguments en sa faveur sont pour le moins discutables.

B – Un argumentaire *ad hoc*

Par définition, nous sommes en capitalisme parce que le mode de production dominant est celui de l'économie capitaliste. Nous n'y serons plus lorsqu'un autre mode de production aura pris le pas sur elle. Cet autre mode de production est celui de l'économie sociale. Voilà, dans sa sécheresse propositionnelle, la « stratégie du modèle », parfaitement résumée par la formule : « l'économie sociale : une alternative au capitalisme ».

La question soulevée n'est donc pas celle de la reconnaissance de l'économie sociale comme mode de production distinct de l'économie capitaliste : « une autre façon d'entreprendre ». Elle réside dans sa capacité à devenir, à échéance prévisible, le mode de production dominant dans notre société.

L'affaire tourne ainsi au rapport de forces. Et le rapport de forces conduit assez naturellement à la quantification. Déjà Staline s'inquiétait de la force spirituelle de

l'Eglise dans ces termes : « le Pape, combien de divisions ? ». C'est à une démarche arithmétique semblable que va s'obliger la « stratégie du modèle ».

Si l'on se souvient du chapitre précédent, qui a consisté à préciser la géographie de l'économie officielle, trois continents ont été mis en avant : l'économie publique, l'économie capitaliste et l'économie sociale. Chacun d'entre eux est caractérisé par une gouvernance particulière, respectivement : méritocratique, ploutocratique et démocratique. Pour être nouveau, le concept de gouvernance, tel qu'il est utilisé ici, subsume assez bien l'arrangement entre forces productives et rapport de production, comme aimaient à dire les marxistes. En restant dans la modernité de notre langage, mais sans perdre de vue la trame ancienne (la vulgate marxiste) qui continue de guider la compréhension de nombre d'intellectuels de l'économie sociale, il n'est par conséquent pas abusif de dire que chacun de ces continents de l'économie officielle constitue un « mode de production » effectivement à l'œuvre. Or, on l'a vu, il n'y en a que trois qui ont une surface suffisante pour jouer un rôle historique significatif dans les décennies à venir. La question de la domination soulevée par la « stratégie du modèle » devrait donc vite être tranchée. Rappelons, en effet, les évaluations statistiques donnant le poids de chacun de ces trois continents dans la production française d'ensemble : l'économie capitaliste pèse 70% du PIB, l'économie publique 20% et l'économie sociale 10%. Entre le champion (l'économie capitaliste) et le challenger (l'économie sociale), le rapport est donc de 7 contre 1.

Première constatation : nous sommes bien en capitalisme, puisque l'économie capitaliste domine largement les modes de productions alternatifs. Deuxième constatation : pour annoncer que l'économie sociale sera, à échéance raisonnable, le prochain mode de production dominant, il faut la foi du charbonnier.

Et pourtant, ce n'est pas à un acte de foi que les intellectuels de l'économie sociale se raccrochent mais à une démonstration rationnelle. Il est vrai que si les faits sont têtus, les chiffres ont meilleur caractère. L'argumentaire arithmétique va donc consister en premier lieu à revoir le pronostic officiel, hérité du XX^{ème} siècle, qui donne l'économie capitaliste à 7 contre 1. Il reviendra ensuite à la « stratégie du modèle » de dire pourquoi l'économie sociale est le favori du prochain tiercé. Dans la XXI^{ème}. Terrain lourd et corde à gauche.

Pour réfuter l'accablement du 7 contre 1, la critique va d'abord porter sur l'instrument de mesure (le PIB), puis sur la façon de mesurer les forces en présence.

Le PIB, on l'a dit, a bien des défauts. Il suffit donc de les énoncer pour suggérer qu'il a peu de qualités. Dans cette entreprise de dénigrement, les défenseurs de l'économie sociale avancent souvent masqués ; ils se contentent généralement de citer les propos tenus par les tenants de la décroissance ou les partisans d'un autre indicateur d'activité (indice du développement humain, bonheur intérieur brut...), alors même qu'ils n'ont rigoureusement aucune appétence pour la croissance zéro des premiers et qu'un vague idéal en partage avec les seconds, tiers-mondistes ou altermondialistes. Mais une fois le PIB passé à la critique de ces alliés de circonstance, le rapport de 7 contre 1 perd singulièrement de sa puissance. Le PIB n'est pas le juge de paix pondéré que l'on nous fait croire !

Ceci étant, la légèreté du juge ne peut à elle seule faire oublier la lourdeur de la sentence. D'ailleurs, invariablement, dans la salle où sont réunis des sympathisants du « mouvement », quelques sceptiques, plus prudents ou trop peu militants, s'interrogent sur la pertinence de la « stratégie du modèle ». En admettant que la proportion de 1 à 7, entre l'économie sociale et l'économie capitaliste, soit dans l'incapacité de saisir la totalité des phénomènes, n'est-elle pas néanmoins trop massive pour prétendre qu'elle ne saisit rien du tout ? Même flouté, le rapport de 7 à 1 donne à la formule post-capitaliste (« l'économie sociale : une alternative au capitalisme ») une fâcheuse ressemblance avec la recette du pâté d'alouette : un cheval, une alouette, un cheval, une alouette...

Le second temps de la critique va alors consister à montrer que, non seulement le PIB est un mauvais instrument, mais également qu'il est manipulé. Car dans ce rapport de 7 contre 1, qui impressionne même les mieux disposés à l'égard du « mouvement », le 1 prêté à l'économie sociale est nettement sous-estimé. Quant au 7, qui pondère l'économie capitaliste, il est outrancièrement surestimé.

C – L'économie sociale pèse (un peu) plus lourd qu'on ne le dit

Toutes les associations et la plupart des mutuelles font appel au bénévolat. Le poids officiellement reconnu à l'économie sociale est donc manifestement sous-estimé puisque la mesure du PIB ignore l'activité des bénévoles.

La raison technique de cette omission est qu'aucune contrepartie comptable n'est, par définition, associée à l'action gratuite. La raison profonde, elle, est à rechercher du côté de la psychologie du sens commun. La maxime d'action qui domine l'activité bénévole est : « quand on aime, on ne compte pas » ; alors que celle suivie

par la comptabilité du PIB est que « tout travail, mérite salaire ». Traduite en termes un peu plus philosophiques, cette opposition d'attitudes fait à nouveau clairement apparaître la duplicité de l'action humaine : le bénévole obéit surtout au principe affinitaire, quand le travailleur est guidé au premier chef par le principe utilitaire. Vouloir rendre commensurable l'activité du bénévole et celle du travailleur oblige ainsi nécessairement à passer outre cette différence de nature de l'agir humain. La notion surréaliste de « travail bénévole » permet de franchir en souplesse la difficulté. Voilà en effet une antinomie linguistique bien faite pour autoriser à penser l'impensable, à l'instar du « burkini » ou de la « post-adolescence », récemment introduits dans le dictionnaire de la langue française.

Pour réintroduire, dans un « compte satellite », ce que le cadre comptable omet (le travail bénévole), le premier effort consiste à recenser le nombre des bonnes volontés et le temps qu'elles consacrent à l'économie sociale, afin de convertir cette donnée en « emplois équivalents pleins temps ». Las, selon que l'on aborde la mesure en questionnant les intéressés (les bénévoles) ou les organisations (les associations et les mutuelles), le résultat varie considérablement. Car le temps n'a pas la même durée, selon qu'on le subit ou qu'on le choisit. Les mêmes qui applaudissent à la réduction hebdomadaire d'une heure de travail, à l'usine ou au bureau, seraient bien en peine de dire s'ils utilisent ce temps libre additionnel à dormir, à jouer ou à rêvasser devant leur télé. Et inversement, une organisation ne peut recenser les présences qu'à l'aide de pointeuses et de décomptes de RTT ; or le propre d'une activité bénévole est l'absence d'horaires imposés et la liberté de ne pas venir. Alors, comment s'étonner que le comptage soit systématiquement biaisé quand aucune des deux parties n'en a une claire perception ? Fait auprès des bénévoles, le comptage est sous-estimé parce que les personnes ne comptent pas leur temps choisi ; fait à partir des organisations, il est surestimé, parce que la disponibilité du bénévole ne se laisse pas contenir dans une fiche de présence. Le grand écart éclate en chiffres. La première méthode conduit à un volume d'activité bénévole correspondant à 800 000 « équivalents pleins temps » ; la seconde propose 1,4 million !

Et encore, le plus dur reste-t-il à faire. Pour que le « compte satellite » puisse être considéré comme un addendum à la comptabilité officielle du PIB, il faut l'exprimer en termes de « valeur ajoutée ». Or quelle est la « valeur ajoutée » de l'activité bénévole ? L'économiste propose là encore deux méthodes d'estimation ; la première, celle du « coût de remplacement », l'évalue au coût auquel l'organisation

devrait faire face si elle recourrait à une activité rémunérée en lieu et place de l'activité bénévole ; la seconde méthode, celle du « coût d'opportunité », estime la valeur ajoutée au surplus de revenu qu'obtiendrait le bénévole si son temps gratuit était consacré à son activité rémunérée. La première méthode postule donc que les tâches des bénévoles sont finement répertoriées et planifiées, comme elles le sont en entreprise... alors que la caractéristique de l'activité bénévole est d'être vibrante, redondante, luxuriante, puisque c'est sur le mode affectif que se décline le principe affinitaire ! La seconde méthode postule un monde imaginaire, où le travail ne serait pas une activité sociale, régie par des règles et des contraintes qui s'imposent au sujet ; un monde où l'arbitrage entre temps rémunéré et temps libre serait laissé à la discrétion de chacun, comme la cueillette des fruits dans le jardin d'Eden ! Les deux méthodes sont d'emblée viciées. Mais en sens opposé. La méthode du « coût de remplacement », centrée sur l'organisation, sous-estime certainement l'apport du bénévolat. La méthode du « coût d'opportunité », centrée sur le bénévole, le surestime sans aucun doute.

Avec deux méthodes de comptage pour le volume d'activité et deux méthodes d'estimation pour la valeur ajoutée, c'est au bout du compte pas moins de quatre chiffrages différents du bénévolat qui peuvent être proposés. Doit-on alors s'étonner de la grande flexibilité des résultats affichés ? Selon les études, la valorisation du bénévolat varie du simple au double : de 1% à 2% du PIB ! Inutile pour autant d'accabler le statisticien. Si sa démarche est boiteuse, c'est seulement que la demande qui lui est faite est bancal : transgresser la réalité vécue, en assimilant l'activité du bénévole à celle du travailleur !

Pour notre propos, d'ailleurs, la critique est secondaire. Car malgré la large fourchette des estimations produites, le résultat ne répond pas aux espérances des stratèges du « modèle ». A supposer en effet que, par sympathie, on accepte la valorisation la plus favorable à leur entreprise, le rapport des forces en présence, entre économie sociale et économie capitaliste, ne s'en trouve qu'à peine écorné. Du 1 à 7, officiellement proclamé, le score passe à 1 à 6, après réintégration de l'activité bénévole. Pour que l'économie sociale apparaisse capable de surpasser prochainement l'économie capitaliste, la route est encore longue. Le raccourci sera donc brutal.

D – L'économie capitaliste pèse (beaucoup) moins lourd que l'on ne pense

Sans chercher un brevet d'orthodoxie marxiste, que nous ne méritons pas et dont nous n'aurions d'ailleurs que faire, il n'est pas inutile de rappeler une ou deux propositions originelles. Le mode de production capitaliste est caractérisé par la « propriété privée [*individuelle*] des moyens de production ». C'est là sa source, donc sa cause. La conséquence anticipée par Marx est que ce mode de production conduit simultanément à l'accaparement du profit par les détenteurs du capital et à la prolétarianisation de la force de travail, double mouvement qu'il appelle l'« exploitation de l'homme par l'homme ». Et non l'inverse ! C'est pourtant à rebrousse-poil, en repérant le capitalisme à sa conséquence et non à sa cause, que la réévaluation du poids de l'économie capitaliste va être entreprise pour rendre la « stratégie du modèle » crédible.

L'exploitation de l'homme par l'homme est le jeu gagnant/perdant que provoque l'économie capitaliste. De nos jours, sa réalité s'étale, pleine page, dans l'extrême enrichissement de quelques-uns et le chômage de beaucoup d'autres, dans les extravagances de la finance internationale et les délocalisations d'établissements pourtant rentables, dans le sauvetage sur fonds publics des grands établissements financiers privés (sauf un) et la mise à la rue de millions de personnes surendettées ... Ce jeu de massacre a pris un tour paroxystique avec la « crise des subprimes », bientôt convertie en « plus grande crise du capitalisme depuis la grande dépression de 1929 ». Cette crise a mis les économistes à la torture, en révélant que leur habileté à rendre compte des faits cachait une incapacité à les prédire. Elle a également contraint les politiques à vouloir reprendre la main (invisible), afin de « moraliser le capitalisme ». Elle a surtout fait entrer dans les esprits l'extrême déconnexion entre « l'économie financière » et « l'économie réelle ». La première évolue dans un monde virtuel, celui des bulles spéculatives ; la « création de valeur » y tient lieu de pense-bête, au mépris de l'impact matériel que les décisions financières peuvent entraîner sur les hommes, les produits ou les usines. Nous sommes entrés dans une nouvelle phase du capitalisme, le « capitalisme financier » ou encore « patrimonial », où le propriétaire des moyens de production ne connaît plus, ne sait plus, n'imagine même plus, le soubassement réel de sa propriété. La crise que nous traversons sanctionne ainsi la forme la plus accomplie de l'exploitation de l'homme par l'homme, puisque l'un et l'autre, l'homme exploiteur et l'homme exploité, vivent dorénavant chacun dans leur monde. Ce découplage an-

noncé par Marx, mais arrivé à présent aux limites de l'insupportable, n'a été possible que par la titrisation des actifs, dont la forme élémentaire mais décisive est la capitalisation boursière.

La théorie marxiste dit donc que l'exploitation est la manifestation clinique de l'économie capitaliste. Et l'observation enseigne qu'elle apparaît au grand jour, sous les formes les plus violentes, lorsque le salariat et l'actionariat ne sont plus reliés que par le conflit d'intérêt. De ces deux prémisses découle une conclusion impaire : l'économie capitaliste est pour l'essentiel circonscrite aux entreprises cotées en bourse et à leurs filiales. Car le marché boursier provoque la déconnexion entre l'actif (le titre de propriété) et sa matérialité (les hommes et les équipements). A la bourse, les actionnaires jouent (avec les titres de propriété) ; à l'usine ou au bureau, les salariés travaillent (avec l'objet de la propriété). C'est cette déconnexion qui a poussé les premiers à exiger des seconds des rendements indécentes (les fameux 15%, qui ont servi de norme pour les placements boursiers jusqu'à la dernière crise), exacerbant les formes modernes de l'exploitation des uns par les autres.

Par contraposition, toutes les entreprises qui demeurent étrangères au marché boursier sont rejetées dans un no man's land théorique ne relevant ni de l'économie capitaliste, on vient de le dire, ni de l'économie publique, cela va de soi, ni de l'économie sociale, bien entendu. Ces organisations productives sont ainsi supposées extérieures à la lutte frontale qu'annonce le slogan « l'économie sociale : une alternative au capitalisme ». Les placer ainsi à l'écart suggère qu'elles pourraient bien être enclines à une neutralité indifférente, voire même bienveillante, face au combat de titans qui accouchera bientôt du post-capitalisme.

Focaliser le discours sur le « grand capital » a toujours été un travers des mouvements anticapitalistes. Mais les défenseurs de la « stratégie du modèle » y trouvent assurément leur compte. Que contient en effet l'économie capitaliste si on la restreint aux organisations qui abandonnent leurs actions aux jeux de la bourse ? Certainement, les 350 grandes entreprises ou grands groupes dont les titres s'échangent sur ce que l'on appelait hier encore le « premier marché ». Sans doute est-il raisonnable d'y ajouter les « grandes moyennes » entreprises (sic), de plus de 250 salariés, qui ont cédé une part substantielle de leur capital sur ce qu'il était convenu naguère d'appeler le « second » et le « nouveau » marchés ; soit un petit nombre d'unités dont le comptage pourrait se faire sur les doigts des deux pieds et des deux mains de quelques paires d'amis. Pour faire bonne mesure, on n'oubliera

pas d'y mettre aussi les filiales des premières nommées, soumises par ricochet à la même logique capitaliste que leurs maisons-mères. Et c'est tout. Ainsi fait, l'économie capitaliste ne concernerait donc pas l'immense majorité des PME françaises, totalement étrangère à la capitalisation boursière. Or ce bataillon est fort de 1,6 million d'entreprises et pèse 50% du PIB, sans compter l'apport des exploitations agricoles ! A ce compte là, les 70% du PIB prêtés initialement à l'économie capitaliste sont effectivement réduits à peau de chagrin. Ramenée à son avant-garde boursière et ses prolongements filialisés, l'économie capitaliste peut bien se sentir sous la menace de l'économie sociale, forte de ses 10 et quelques points de PIB. Par la simple puissance de l'arithmétique, l'économie sociale vient de se donner les moyens d'être une alternative crédible au capitalisme !

E – La « stratégie du modèle » est-elle pertinente ?

Sur le plan théorique, la « stratégie du modèle » est nulle et non avenue.

Elle est nulle, parce qu'en réduisant l'économie capitaliste aux limites du grand capital, elle s'autodétruit. Ramenée à un si faible étiage, l'économie capitaliste serait encore forte mais n'aurait plus rien de dominant. Nous ne serions donc pas en capitalisme et nous n'y aurions jamais été ! Alors quel sens y aurait-il à promettre une alternative ?

Elle est non avenue, parce que prendre l'effet (l'exploitation) pour la cause (le droit de propriété) oblige fatalement à quitter l'univers savant de la théorie. Ce qui n'est pas sans avantage. Quitter la couche glacée de la théorie savante permet de se glisser dans le lit chaud du militantisme. Libérés du carcan théorique, le bon sens devient le principal guide du raisonnement et l'émotion son carburant préféré. Et peu importe alors que le bon sens accouche fréquemment du contre sens ou que l'émotion chauffe la place à la passion et à la déraison.

Cette embardée militante de la « stratégie du modèle » est, il est vrai, facilitée par les lacunes du cadre marxiste. En pointant le droit de propriété, Marx avait eu une illumination géniale. Mais en voulant hâter la destinée du capitalisme, il a concentré son analyse sur une lutte entre deux classes, appelées à polariser toute la société : les capitalistes et les prolétaires. L'histoire, elle, a pris son temps et suivi des chemins de traverse. La « propriété privée des moyens de production », dont parlait Marx, a donné naissance à la fin du XIXème siècle à une variété dont il n'a pas su deviner la portée : la propriété privée *commune*, qui est la caractéristique de

l'économie sociale. Quant à la propriété privée *individuelle*, qu'il avait en tête, elle ne s'est jamais concentrée sur la seule extrémité du grand capital, contrairement à ce qu'il prédisait.

Il serait évidemment ridicule de tenir rigueur à un penseur du XIX^{ème} siècle de ne pas avoir pressenti le détail de notre société du XXI^{ème}, alors même qu'il en a perçu l'essentiel : le droit de propriété est bien ce qui gouverne les modes de production. La gouvernance, comme on dit aujourd'hui, en est la résultante directe. Et la gouvernance ploutocratique, avons-nous souligné, est la caractéristique de la « propriété privée *individuelle* des moyens de production ». Marx avait vu que cette catégorie de droit de propriété était la cause de l'exploitation. Et il a encore raison. L'exploitation de l'homme par l'homme sévit partout où règne la propriété individuelle des moyens de production. Y compris quand l'exploiteur et l'exploité ne font qu'un. L'artisan de quartier, le médecin de campagne, l'épicier de village, qui possèdent tous leur outil de travail, s'auto-exploitent. Sous la férule de la gouvernance ploutocratique, le rôle de l'exploiteur et celui de l'exploité sont ici tenus par le même homme : Je et son double. Sans doute cette vision schizophrène est-elle trop abstraite pour ne pas heurter le bon sens. Mais que l'on ajoute à la mise en scène un apprenti maçon, une secrétaire médicale ou un commis épicier, et aussitôt le casting se banalise. Que l'artisan devienne marchand de matériaux, que le médecin prenne des parts dans une clinique, que l'épicier crée la première grande surface du canton, et l'exploitation saute à présent aux yeux des vendeurs, des infirmiers et des caissières. Et si la bonne fortune entraîne ces petits entrepreneurs à créer leur réseau de points de vente, leur groupe de cliniques ou leur chaîne d'hypermarchés, alors nous sommes déjà en route vers le grand capital. Pourtant, les uns et les autres n'ont pas changé. Seules les circonstances se sont modifiées. La grande entreprise a été petite et, comme dans la fable, la petite deviendra grande, pourvu que Dieu lui prête vie.

L'exploitation est la manifestation clinique du mode de production capitaliste, mais sa cause réside dans « la propriété privée [*individuelle*] des moyens de production ». Pour un docteur en marxisme, limiter l'économie capitaliste aux grandes entreprises ou à celles qui recourent au marché boursier, c'est faire de la symptomatologie. Non de l'étiologie. Ce n'est pas parce que les rapports humains sont plus souriants ailleurs que l'exploitation n'est pas à l'œuvre. Car l'exploitation est la chance, toujours saisie, offerte aux détenteurs des moyens de production de prélever pour

leur propre compte la meilleure part de la plus value. Ce principe là est le moteur même de la gouvernance ploutocratique. Alors, partager l'impatience révolutionnaire de Marx en fixant le projecteur sur le grand capital n'est pas la bonne façon d'être fidèle au maître. Prendre au sérieux sa théorie devrait au contraire pousser à en combler les lacunes, en étendant l'économie capitaliste à la totalité des organisations productives soumises au droit de propriété individuelle. Ainsi fait, les 70% du PIB qui lui sont alloués ne sont pas usurpés. Et nous sommes bien en capitalisme.

Cela étant, si les intellectuels de l'économie sociale rendent une faible copie avec leur « stratégie du modèle », ils se rattrapent à l'oral. Or le premier mérite d'une stratégie militante n'est pas d'être impeccable d'un point de vue logique, mais performante sur le plan psychologique. Sous cet aspect, la « stratégie du modèle » a certainement une vertu. Elle permet de galvaniser les troupes en stigmatisant l'adversaire (le grand capital). De serrer les rangs. De faire front contre les assauts des prédateurs. La « stratégie du modèle » est une stratégie défensive, utile à la survie de l'économie sociale. Mais son erreur théorique se paye cher. En évoluant dans un monde imaginaire, où l'économie capitaliste serait à portée de main, elle se leurre elle-même. Cette stratégie-là est sans doute applaudie par les sympathisants du « mouvement » qui partagent le même rêve, mais elle n'a aucune chance d'attirer l'attention des non-initiés. La « stratégie du modèle » est dans l'incapacité de favoriser l'expansion de l'économie sociale, pour ne rien dire de son impossibilité à bousculer l'économie capitaliste.

Bien qu'officiellement soutenue au sein du « mouvement », cette démarche n'est cependant pas la seule possible. Il est une autre stratégie, qui a nos faveurs et que nous allons bientôt exposer. Elle consiste à faire de l'économie sociale, non pas un « modèle » à recopier, mais un « exemple » à imiter.

F – « modèle » et « exemple », entre idéalisme et réalisme

Il est dommage que le langage populaire confonde « exemple » et « modèle », alors qu'il y a entre l'un et l'autre la même distance existentielle que celle, toute grammaticale, qui sépare « tel » et « comme ». Prendre quelqu'un pour « modèle » conduit rapidement à la caricature (les sosies de « Johnny ») ou plus sûrement au renoncement... car notre personnalité est rétive à se dépouiller de son originalité pour se conformer à une représentation de soi empruntée à un autre, immergée dans un contexte de vie falsifié. En revanche, prendre quelqu'un en « exemple » est une

aide à l'adoption d'un comportement qui fait sens à nos yeux, sans rien renier de nos singularités personnelles ni de la particularité des circonstances traversées. Le « modèle » mène à l'abandon de soi, l' « exemple » aide à notre accomplissement.

La même opposition vaut en politique. La politique du « modèle » et la politique de l' « exemple » illustrent assez bien le clivage académique entre idéalisme et réalisme. Philosophiquement parlant, idéalisme et réalisme sont deux postures métaphysiques (autre façon de dire arbitraires), antagoniques et donc inconciliables, qui fixent notre rapport entre les faits (le réel) et la représentation que l'on s'en fait (les idées). Pour l'idéaliste, le réel doit se conformer aux idées que l'on a de lui, pour peu que ces idées aient été forgées correctement, ce à quoi s'emploient la philosophie et la science. Pour le réaliste, les représentations correctes (scientifiques, philosophiques...) que l'on se fait du monde ne sont que des simplifications du réel qui, pour être utiles, n'en sont pas moins incapables de capturer le foisonnement des formes ni de contenir la spontanéité du mouvement. Cette opposition érudite entre idéalisme et réalisme transparait encore, mais sous une forme dégradée, dans le langage ordinaire pour lequel l'idéaliste est ce poète exalté, la tête dans les étoiles, prenant ses désirs pour des réalités, et le réaliste, cet être froid, les pieds sur terre, un rien pisse-vinaigre.

Rapportée à la politique, l'opposition savante du philosophe met en miroir deux attitudes radicalement opposées : la première (l'idéalisme politique) veut forcer le réel à se glisser dans les plans conçus pour lui ; la seconde (le réalisme politique) reconnaît que les conditions réelles de vie sont le principal moteur de l'évolution. Dans ce repère, la politique du « modèle » se pose alors en rejeton de l'idéalisme politique, puisqu'elle consiste à faire entrer la société dans le moule (le « modèle ») que l'on a pensé pour elle. La politique de l' « exemple », elle, campe plutôt du côté du réalisme politique, puisqu'il n'est ici question que de proposer une ligne de développement qui ne serait peut-être pas venue d'elle-même (l' « exemple ») mais dont l'adoption en dernier ressort dépendra de notre génie collectif, selon qu'il a ou non de la suite dans les idées.

Au niveau de la conduite des affaires maintenant, il s'ensuit que la politique du « modèle » amène à décliner, recopier, obliger s'il le faut, puisque les idées dessinent le plan de la réalité. La politique de l' « exemple » pousse plutôt à inventer, adapter, inciter autant que faire se peut, puisque le réel a nécessairement le dernier mot. La politique du « modèle » est ainsi par nature plus directive, souvent fermée à

l'improvisation, parfois totalisante ; la politique de l' « exemple » est, elle, davantage suggestive, toujours ouverte à l'originalité et nécessairement parcellaire. Bref, pour faire court, et sur le ton de la maxime : la politique du « modèle » contraint, la politique de l' « exemple » inspire.

On pourrait évidemment faire peu de cas de cette distinction savante et reprocher à la philosophie politique, comme c'est de bon ton, de couper les cheveux en quatre. Ce serait dommage pour notre propos parce que cette ligne de fracture est précisément celle qui sépare la stratégie officiellement suivie par l'économie sociale (la « stratégie du modèle ») et la stratégie alternative que nous préconisons (la « stratégie de l'exemple »). Nous venons de critiquer assez longuement la première et nous prendrons naturellement le temps d'expliquer la seconde. La rupture modèle/exemple apparaîtra alors clairement. Mais en attendant, et pour mieux chasser l'idée qu'il pourrait s'agir d'une simple argutie de philosophe, disons d'emblée que ces deux stratégies s'opposent pour une raison essentielle : elles ne visent pas le même adversaire !

L'une et l'autre ont pourtant en commun le même constat de départ et la même intention finale. Le constat partagé prend la forme d'un jugement désolé sur l'état de notre société et les perspectives qui se dessinent. Et l'intention commune est d'agir pour éviter que le futur probable ne devienne notre avenir certain. Mais si les deux stratégies soutiennent à l'unisson que le fil de l'eau nous conduit tout droit vers la chute, elles divergent quant au mode de navigation à adopter pour éviter le naufrage. Dans cette métaphore fluviale, le courant, qui entraîne notre société vers des remous de plus en plus dangereux, est le mode de production dominant. Quant à la chute, qui nous guette au bout des rapides, elle prend la forme de la société du chacun pour soi, où le rapport à l'autre n'est médiatisé que par l'intérêt réciproque. Le courant est donc le capitalisme triomphant ; la chute, l'avènement de la société libérale.

En faisant de l' « économie sociale une alternative au capitalisme », la « stratégie du modèle » se donne littéralement pour tâche de contrer le courant. Pour atteindre le havre d'une société apaisée, nous verrons que la « stratégie de l'exemple » préfère composer avec le flot. Pour la première, le capitalisme est l'adversaire désigné ; pour la seconde, c'est le libéralisme.

Ce changement de cibles ne nous empêche évidemment pas de porter le même jugement navré sur la dynamique sociale qui s'est mise en place en France et

dont le mode de production capitaliste participe pleinement. Mais, chiffres à l'appui, l'accouchement spontané du post-capitalisme apparaît extrêmement peu probable, à l'échelle raisonnable de quelques générations. Il s'ensuit que son avènement anticipé s'apparente, à nos yeux, à ces rêveries idéalistes dont les essais de concrétisation ont systématiquement trop mal tourné par le passé pour être seulement une nouvelle fois envisagés.

Bref, et au risque de fâcher, il ne nous semble pas que l'économie sociale soit l'avenir du capitalisme ! Elle ne peut donc servir de « modèle ». Pour autant, nous croyons qu'il est possible de progresser vers une société plus agréable à vivre que la société libérale. Et, dans cette perspective, nous pensons que l'économie sociale a un rôle majeur à tenir : celui d' « exemple ». Voilà, au fond, l'*ultima ratio* du changement de stratégies que nous préconisons.

Capitalisme et libéralisme

La « stratégie du modèle » fait du capitalisme son adversaire privilégié ; la « stratégie de l'exemple » voit dans le libéralisme le principal danger.

Formellement, le contraste est plutôt bien balancé. Mais pour que cette formulation verbale ne soit pas une simple formule verbeuse, encore faut-il faire une claire distinction entre les deux cibles identifiées : capitalisme et libéralisme. Malheureusement, l'usage ordinairement réservé à ces deux termes, par tous ceux qui sont habilités à réfléchir à notre place et à voix haute sur l'agora, encourage plutôt à la confusion, à l'amalgame ou à la synonymie. Nous voici donc à nouveau devant la nécessité, toute professorale et sans doute ennuyeuse à la longue, de prendre le temps de dire de quoi l'on parle.

Capitalisme et libéralisme sont les Dupont et Dupond de la rhétorique politique et journalistique du moment. A la décharge de nos élites pensantes, il faut reconnaître que la société française de ce début de XXIème siècle, capitaliste dans les faits et libérale dans les têtes, ne pousse guère à saisir la différence. Pourtant, il suffit de ne pas avoir la mémoire trop courte pour se souvenir qu'il n'en a pas toujours été ainsi ou de conserver un soupçon de lucidité pour admettre qu'il en va différemment ailleurs.

Les plus de soixante ans gardent nécessairement dans un coin de la tête leurs souvenirs de jeunesse, du temps des « sixties ». Et les moins âgés ont forcément appris à l'école que cette époque révolue constituait le cœur d'une période à laquelle on se réfère désormais nostalgiquement en parlant des « Trente glorieuses ». Exactement comme nos arrière-grands parents, mâchés par deux guerres mondiales, se souvenaient avec mélancolie d'une certaine « Belle époque ». Ce que ces Trente glorieuses, qui en fait ne furent que vingt-sept, ont d'extraordinaire à nos yeux d'aujourd'hui est une absence quasi totale de chômage, une croissance indestructible et soutenue (6,3% en 1973 !), une montée en puissance de notre industrie, un bouleversement complet de notre mode de vie nous faisant passer, en une génération, de la pénurie de l'après-guerre à la société de consommation. Or, en ces temps à peine reculés, la confusion entre capitalisme et libéralisme était impossible, et pour une raison simple : le libéralisme nous était totalement étranger ! La France d'alors était à l'écoute de Sartre, qui tenait le haut du pavé, et l'expression « intellectuel de gauche » sonnait comme un pléonasme amical et révérencieux. Personne chez nous

n'aurait été à même de dire précisément ce que le terme libéralisme désignait, hormis une pincée d'économistes embarqués discrètement (distraitemment ?) dans une société savante cosmopolite, appelée à jouer à la fin du siècle un rôle éminent dans la résurgence des idées libérales. En France, le libéralisme avait pour visage celui de Raymond Aron et pour consistance ce qu'il écrivait dans *Le Figaro*. On en retenait alors tout au plus la nécessité de veiller sur la santé fragile du libéralisme politique ; exhortation qui avait son utilité à l'époque juste oubliée des dictatures fasciste et nazie ou à celle triomphante des dictatures communistes. Mais ce temps est heureusement passé. Faire encore référence au libéralisme politique, comme pour le distinguer d'un autre libéralisme (économique ? culturel ? moral ?...), n'a plus de sens de nos jours et sert seulement de révélateur à l'inculture de certains de nos grands hommes politiques, toujours incapables de dire avec précision ce que libéralisme veut dire.

Durant ces Trente glorieuses, en revanche, nous avions tous conscience de vivre dans une société capitaliste. Car l'Etat, qui contrôlait les médias de masse, ne perdait pas une occasion de mettre en valeur ses efforts en faveur d'un capitalisme revigoré, roulant des mécaniques (monétaire, budgétaire, industrielle, planificatrice...) et faisant admirer sa capacité technocratique à maîtriser le développement économique et social à l'aide d'une batterie de politiques devenues désormais unimaginables ou largement incantatoires. Et comme à n'écouter qu'une cloche on risquerait de n'entendre qu'un çon (merci Queneau), le bienfondé de la propagande gouvernementale était corroboré à intervalles réguliers par ces longs cortèges syndicaux, drapeaux rouges en tête et poings levés, appelant à la mort du capitalisme honni, sur l'air de la *Lutte Finale*.

Il y a moins d'un demi-siècle, donc, nous étions clairement avertis que capitalisme et libéralisme n'étaient pas du pareil au même, puisque le premier était en place et que le second nous était inconnu. Mais il suffit de nos jours d'écouter ce que l'on nous dit de la Chine, par exemple, pour être à nouveau confortés dans cette idée. Que la Chine se soit éveillée au capitalisme ne fait pas l'ombre d'un doute même s'il est encore prématuré d'annoncer que le mode de production capitaliste a balayé la formidable inertie des campagnes. L'accouchement prochain du capitalisme chinois nous semble certain quand bien même sa date de naissance est encore inconnue. A l'inverse, pas un observateur ne se risquerait à nous dire que la société chinoise a entamé sa longue marche vers le libéralisme.

La France, hier, la Chine, aujourd'hui, suffisent sans doute à nous dessiller les yeux. Aussi, bien que nous nous laissions paresseusement bercés par la rhétorique de nos dirigeants et de ceux qui les commentent, nous sommes certainement prêts à admettre que capitalisme et libéralisme ne sont pas comme blanc bonnet et bonnet blanc.

Il n'y a cependant aucune raison intrinsèque à se montrer plus intelligent que nos élites pensantes. La distinction entre capitalisme et libéralisme n'est réellement préférable à la confusion officiellement entretenue que si elle nous aide à asseoir un peu mieux notre raisonnement sur ce que nous sommes et ce que nous voulons être. Or le souci du concept utile est habituellement la marque de fabrique de la philosophie. Il est donc conseillé d'écouter ce que la philosophie économique peut nous dire sur la différence entre capitalisme et libéralisme (A). A l'entendre, justement, le libéralisme apparaît pour ce qu'il est : une idéologie savante (B) ; et, plus précisément, une idéologie savante qui fait l'apologie de l'intérêt bien compris (C) et place le marché au centre de son édifice (D). Ce contexte idéologique est particulièrement favorable au capitalisme qui, en retour, savonne la ligne de plus grande pente nous conduisant à l'avènement de la société libérale (E). Mais est-ce vraiment là que nous voulons être ? Et si ce n'est pas le cas, en quoi l'économie sociale peut nous aider à construire une société à vivre ?

A - Capitalisme et libéralisme : la croix et la bannière

Nous avons déjà suffisamment parlé du capitalisme dans les chapitres précédents pour nous contenter ici d'une définition lapidaire.

A strictement parler, le capitalisme désigne la domination d'un mode de production particulier, généré par un droit de propriété spécifique et se manifestant par une gouvernance caractéristique ; soit, respectivement : la propriété privée *individuelle* des moyens de production et la gouvernance ploutocratique.

On peut bien sûr trouver osé de retenir cette définition qui ne fait plus appel aux concepts originaux mis en avant par l'inventeur du mot. Mais à y regarder de près, tout y est contenu (l'exploitation, l'accumulation...), et même précisé (le caractère *individuel* de la propriété privée). L'avantage de cette formule relookée, outre le plaisir enfantin de contrarier les marxistes orthodoxes, est de prendre au sérieux la vision réaliste de Marx sans devoir endosser ses attendus matérialistes. La posture radicale de Marx l'a en effet conduit à poser que « l'infrastructure » (entendons :

l'économie) est la matrice de la société dans son ensemble (droit, morale, politique, culture...). Tel est le fondement de son matérialisme. Et c'est en raison de cet axiome métaphysique que le capitalisme, qui désigne au sens propre un arrangement particulier de l'appareil économique, définit en même temps un stade spécifique de la société tout entière. La force des idées marxistes et leur rayonnement au XXème siècle, liés à la paresse intellectuelle des relais d'opinion, ont fait que cet axiome central fait désormais partie de nos idées reçues. Jamais plus exprimé, ni a fortiori discuté, ce postulat matérialiste, clé de voûte de la pensée marxiste, fonctionne dorénavant comme un « obstacle épistémologique », c'est-à-dire une conjecture d'autant plus difficile à questionner qu'elle est totalement intégrée à notre façon de penser.

Mais il faut toujours se méfier des axiomes. A l'instar des promesses qui n'engagent que ceux qui les reçoivent, les postulats ne sont vrais que pour ceux qui y croient. Le matérialisme marxiste n'est qu'une posture parmi d'autres. Et personne n'est évidemment obligé de s'aligner sur des positions métaphysiques dont il ne ressentirait pas la vérité première. Or, pour être totalement sincères, celle de Marx ne nous transperce pas d'évidence. D'autant que les analyses empiriques consciencieusement déployées par les uns et les autres pour trouver dans les faits des éléments susceptibles de convaincre de sa justesse tournent plutôt au désaveu.

On a bien sûr vite fait de signaler que l'économie est devenue la principale activité sociale, ce qui n'est évidemment pas faux. Mais cette importance accordée par notre société moderne à la production et à la répartition des richesses n'implique pas pour cela que tous les autres aspects de la vie commune en découlent. Logiquement, le doute est certainement permis et, psychologiquement, les avatars de la théorie marxiste ne font que l'encourager. On s'est en effet beaucoup moqué depuis un siècle des efforts déployés par les marxistes pour faire coïncider leurs prédictions avec une histoire décidément rebelle à leur théorie. Pour expliquer que le capitalisme se survit à lui-même malgré l'annonce de sa fin prochaine sans cesse réitérée, les théoriciens marxistes ont rajouté de loin en loin un stade inédit, toujours présenté comme ultime, à la liste des moutures capitalistes successives précédemment identifiées par leurs prédécesseurs. De stade en stade, la théorie marxiste court ainsi après le futur qu'elle prédit comme notre bonne conscience rationalise après coup les mauvaises actions qu'elle n'a pas su nous empêcher de commettre. Sans remonter à Lénine et au « stade impérialiste », le même stratagème est utilisé de nos jours

pour expliquer les détours désolants, bien que jamais désespérants, d'une histoire qui n'en finit pas de ne pas congédier le capitalisme. En moins de cinquante ans, donc à l'échelle d'une vie d'homme, le capitalisme se serait ainsi une nouvelle fois régénéré. Installé pendant les Trente glorieuses, le capitalisme d'Etat (que les théoriciens marxistes français des années 60 et 70 appelaient plus volontiers « capitalisme *monopoliste* d'Etat », pour montrer leur filiation respectueuse à la pensée du maître) aurait fait une dernière mue, aussi inattendue que les précédentes mais tout autant terminale : le capitalisme patrimonial (ou financier). Celui que nous connaissons aujourd'hui.

Réinterprétée dans la perspective marxiste, cette mutation du capitalisme, son énième soubresaut, est la conséquence de modifications profondes dans les conditions réelles de vie, et en particulier dans l'actualisation de l'activité économique, substrat supposé de tout le reste. Parmi les aspects nouveaux caractéristiques du capitalisme actuel, la mondialisation de l'économie est sans conteste le plus frappant ; il est donc présumé subsumer tous les autres. Or, il est effectivement possible de soutenir que cette mondialisation est le produit du bouleversement des techniques de transport et de communication. On peut encore suivre le postulat matérialiste lorsqu'il pose que le nouvel ordre économique, ainsi mis en place, a su générer son idéologie, c'est-à-dire la représentation de lui-même qui conforte les intérêts dominants et immunise contre la révolte des exploités. Cette idéologie, qui donne du sens au capitalisme patrimonial (ou financier) actuel, est le libéralisme. Un libéralisme dont les racines plongent effectivement jusqu'à l'ancestrale philosophie sociale du XVIIIème siècle ; mais un libéralisme revu et corrigé par quelques pèlerins descendus de leur montagne où ils avaient trouvé refuge pendant les temps hostiles des Trente glorieuses.

En revanche, là où la posture marxiste réclame une dose de foi qu'il ne nous est malheureusement (!?!) pas donnée de partager, c'est de croire que ces idées libérales, devenues dominantes, n'ont aucune autonomie. L'assimilation confuse du capitalisme et du libéralisme a son origine dans cet axiome matérialiste, qui fait de l'idéologie le simple appendice de l'ordre en place. Pourtant, cette posture réaliste est d'une radicalité si absolue qu'elle heurte non seulement le bon sens (ce qui n'est pas nécessairement un indice de fausseté) mais surtout le bon goût (qui est en général un bien meilleur guide pour la spéculation).

Accepter que l'idéologie dominante n'ait d'autres raisons d'être que la rationalisation de l'ordre en place ne conduit pas à admettre qu'elle n'a d'autres latitudes que de le décrire servilement. Entre le réel, qui génère les idées, et les idées, qui rendent le réel compréhensible, la relation est certainement moins univoque. Un réalisme plus... réaliste, en quelque sorte, consiste à reconnaître que l'idéologie a, aussi, la capacité d'orienter les comportements et les lois. Pas seulement de les justifier. Or, une fois ce point de vue admis, c'est tout l'horizon qui se dégage. Si le capitalisme est certainement la croix que nous devons encore longtemps porter, le libéralisme n'est pas nécessairement la bannière sous laquelle nous sommes tenus de défiler.

B – Petit cours sur l'idéologie

Le libéralisme est une idéologie. C'est-à-dire une vue de l'esprit, une construction mentale qui offre une représentation intelligible de ce que nous sommes et de ce que nous avons à faire ensemble. Comme toute idéologie, le libéralisme a réponse à tout. Aucun aspect de la vie sociale ne lui échappe. L'économie bien sûr, mais aussi la politique, la morale, le droit, la culture... tout y passe. Et c'est déjà là une raison de penser qu'il est pour le moins téméraire de croire que l'idéologie, qui parle de tout, est seulement le reflet de l'ordre économique en place. Cette omniscience de l'idéologie agace d'ailleurs les plus pragmatiques, pour lesquels la vie est une épreuve périlleuse qui réclame des actes chaque fois appropriés à des circonstances toujours changeantes et non un discours ordonné mettant chaque chose à sa place et prévoyant une place pour chaque chose. Nos dirigeants, en particulier, aiment à se voir en parangons du pragmatisme et n'ont jamais de mots assez durs pour disqualifier l'idéologie... adverse. Il est cependant aussi chimérique de se vouloir a-idéologique que de semer l'ombre attachée à ses pas. Car, quelle que soit la façon de la considérer, l'idéologie est incontournable. Malgré le caractère péjoratif qui s'attache à elle, pour des raisons historiques qu'il serait trop long ici de rappeler, l'idéologie n'est pas un vice de la pensée. Elle répond à un besoin de l'esprit humain, aussi irrépressible que manger ou boire pour les besoins du corps.

Savoir. Comprendre. Donner du sens à ce que nous sommes et à ce que nous faisons ensemble est une exigence de notre espèce. Inutile de dire que, vue la complexité de nos sociétés contemporaines, seule la pensée savante est ici habilitée à dire des choses intéressantes. Mais elle-même est rapidement à court d'idées. Ni

la science ni la philosophie ne peuvent faire face au défi de répondre d'un coup à toutes les questions que pose la vie en société. La science, d'ailleurs, ne s'y essaye jamais. Et lorsque la philosophie s'y risque encore, c'est toujours par un détour si éthéré que, même en plein jour, les chats deviennent trop gris pour être encore des chats. Reste alors l'idéologie savante.

Face à l'incapacité méthodologique de la science et à l'inefficacité pratique de la philosophie, l'idéologie savante est la seule forme de pensée, rationnelle et érudite, capable de répondre à tout, en termes intelligibles pour le plus grand nombre. Elle est donc le seul recours pour qui ne veut plus croire aux formulations religieuses et répugne néanmoins à s'abandonner aux évidences de comptoir. Mise en forme par les scientifiques et les philosophes eux-mêmes, parfois à leur insu, souvent à leur corps défendant, elle vient irriguer, par capillarité, notre conscience collective. On aura beau stigmatiser les faiblesses de la pensée idéologique, dénoncer les dangers auxquels elle peut mener, insister sur la supériorité des procédures d'élaboration de la science ou l'élévation d'âme que réclame la philosophie, l'idéologie savante a pour elle un avantage considérable : répondre à un besoin vital, celui de donner du sens à ce que nous faisons tous ensemble ! Son utilité est si forte qu'elle s'impose naturellement aux savants eux-mêmes. Et, quoiqu'il leur arrive d'en dire, il leur serait pareillement illusoire de la chasser de leur pensée que d'arrêter de respirer pour améliorer leur bilan carbone.

L'idéologie savante est consubstantielle à la pensée la plus raffinée et la mieux en cour en notre époque scientifique, puisqu'elle prend forme dans le même creuset, coulée par les mêmes ouvriers de la pensée, que la science et la philosophie. Elle mérite donc d'être considérée avec attention et non pas assimilée, comme il arrive généralement, avec sa lointaine parente, gravement dégénérée, qu'est l'idéologie vulgaire, celle du bistrot et des talk shows télévisés.

Mais comment caractériser l'idéologie savante ? Par quoi peut-on la distinguer de la science et de la philosophie, alors même que ceux qui participent à son élaboration prennent grand soin de se dire scientifiques ou philosophes ? Il y a deux façons au moins d'aborder cette question. La première, d'ordre psychologique, s'intéresse au savant lui-même, posé à sa table de travail, intellectuel laborieux affairé à transformer ses pensées en idées ; on pourrait alors lui dire que l'idéologie est à son discours scientifique ou philosophique ce que l'inconscient est à sa raison ou l'acte manqué à sa vie ordinaire. La seconde approche, de nature épistémologique,

oublie le savant pour se concentrer sur le savoir et, plus particulièrement, sur les ressorts intellectuels mobilisés. Ce qui caractérise cette fois l'idéologie savante est l'existence, à sa source, d'un principe générateur, une sorte de foyer primaire d'où jaillit, avec plus ou moins de force et d'énergie, le matériau de la pensée. Comme la lave qui sort du cratère et descend des flancs du volcan en épousant les aspérités du sol, les idées constitutives de l'idéologie viennent peu à peu se solidifier autour des questions pratiques que pose la vie de l'homme en société. Notre représentation de nous-mêmes et de notre rapport aux autres prend ainsi forme progressivement, par apports successifs d'idées apparemment séparées mais en fait issues d'un même magma spéculatif.

C'est cette source unique qui donne à l'idéologie savante sa cohérence malgré la multiplicité des sujets abordés et la fragmentation méthodologique, linguistique, conceptuelle... que les savants ont imposé au fil des siècles entre les différentes catégories de questions (économie, sociologie, politologie, anthropologie, psychologie...). Mais pour pouvoir s'adapter à tous les terrains, il faut nécessairement que ce principe générateur ne concerne que l'essentiel. Et pour que les idées qu'il génère fassent sens aux yeux de la multitude, il faut impérativement qu'il exprime une part importante de vérité.

Aujourd'hui, le libéralisme est l'idéologie savante qui domine notre façon de penser. Et la « stratégie de l'exemple », qui a nos faveurs, voit en lui le principal obstacle à l'avènement d'une société (moins difficile) à vivre. Après ce qui vient d'être dit à l'instant, il devrait être clair que ce n'est pas sa nature idéologique qui, à nos yeux, disqualifie le libéralisme. Mais son contenu.

C - Le libéralisme ou l'apologie de l'intérêt bien compris

Le principe générateur du libéralisme est le principe utilitaire, que l'on peut appeler également le principe de l'intérêt bien compris. En bonne logique, il peut se présenter sous la forme d'un syllogisme dont la prémisse majeure est : chacun d'entre nous est le mieux placé pour juger de ce qui lui convient ; et la prémisse mineure : nous sommes tous suffisamment intelligents pour agir conformément à nos attentes. Tout le reste en découle et la charge de vérité qui s'attache aux idées libérales est à l'exacte mesure de notre adhésion à ce syllogisme de départ. Or, il ne fait pas l'ombre d'un doute que notre époque y est particulièrement sensible. L'individualisation croissante de nos sociétés, la confiance proclamée dans

l'intelligence humaine sont les ombres portées des deux prémisses citées plus haut, la majeure et la mineure. Dès lors, les idées libérales peuvent paraître à nos contemporains comme frappées au coin du bon sens, en tout cas du sens de l'histoire.

Toutefois, pour que le principe de l'intérêt bien compris puisse être le fondement de la relation entre les hommes, il faut des institutions capables d'en garantir l'actualisation. Or les réquisits pratiques indispensables à ce principe utilitaire, somme toute moralement peu exaltant, se lisent sur le plan, autrement plus noble, de l'éthique : l'intérêt bien compris ne constituera la base de la relation sociale que s'il existe des institutions capables d'assurer à chacun, à la fois, la liberté de concevoir les fins qu'il entend poursuivre (codification éthique de la prémisse majeure) et la liberté d'utiliser tous les moyens licites pour les atteindre (codification éthique de la prémisse mineure). Notons au passage que la proximité linguistique entre liberté et libéralisme se justifie alors pleinement, puisque le libéralisme se fait ainsi tributaire de sa capacité à institutionnaliser la liberté. Une liberté portant simultanément sur les fins et les moyens, et que l'on peut valablement appelée liberté absolue, car on ne voit pas en quoi d'autre pourrait consister la liberté. Que de telles institutions capables de garantir à chacun la liberté absolue existent, alors les relations entre les hommes seraient toujours des relations gagnant/gagnant, puisque chaque partenaire n'y participerait que s'il y trouve son intérêt. Las, la partie n'est pas jouée d'avance. Notre intuition primitive, enfouie dans notre cerveau reptilien après des millénaires de vie sociale, nous dit que si aucun individu n'est en mesure d'imposer sa volonté à certains autres, alors tous ces plans de vie, conçus indépendamment et donc incompatibles entre eux, ne peuvent conduire qu'au chaos. Et notre raison philosophique, instruite par les Lumières, nous fait accepter comme une évidence que, nécessairement, la liberté individuelle ne peut être infinie puisque « la liberté de chacun s'arrête où celle de l'autre commence ». Aussi, l'évocation d'un ordre pacifique, où personne n'aurait à plier devant la volonté de quiconque, semble suspendue à l'invocation d'une puissance surnaturelle, capable de faire des miracles : un *deus ex machina*, semblable à celui des tragédies antiques dont la venue sur scène était applaudie par le spectateur impartial, naturellement soulagé par le dénouement miraculeux qu'il proposait mais conscient aussi qu'il ne s'agissait là que de théâtre et de carton pâte. Dans la vraie vie, les choses ne peuvent se passer ainsi.

Le splendide tour de force intellectuel des libéraux est précisément de nous convaincre que ces institutions existent bel et bien. Et la clé du paradoxe tient dans

la distinction qu'il convient de faire entre la liberté infinie (effectivement impossible) et la liberté absolue (la seule qui compte).

Depuis ses premières formulations, le libéralisme dit n'avoir besoin que de deux institutions pour relever le défi, à première vue perdu d'avance, de la liberté absolue pour tous. La première institution est la Loi. Une Loi toute négative, qui ne fait que proscrire les actes liberticides : ne pas tuer (évidemment), ne pas voler (bien sûr), ne pas violer (sans doute)... et c'est à peu près tout. La Loi libérale se présente comme un abrégé du Décalogue dont on n'aurait retenu que les seuls articles impactant directement le principe utilitaire. Certes, selon la conception que les hommes se font de la vie et de la mort (euthanasie ? avortement ?), de la propriété privée (externalités ?), de l'intégrité physique (harcèlement sexuel ? moral ? psychique ?), les transcriptions concrètes de ses trois commandements peuvent évoluer en fonction des lieux et des époques. Mais, dans son fondement, la Loi libérale a cette simplicité biblique qui la fait remonter à la nuit des temps et lui confère son caractère naturel.

La Loi, donc, dit ce qu'il est interdit de faire et limite ainsi (faiblement) les moyens qu'il est licite d'utiliser, en société. Elle ne dit pas en revanche comment s'y prendre pour rendre compatibles des plans de vie qui ne le sont pas, tout en respectant la liberté absolue de chacun. Il revient à la seconde institution de résoudre positivement l'énigme. Et comme chacun le sait, cette institution providentielle est : le marché.

D – La place du marché

Le libéralisme n'a pu devenir l'idéologie dominante qu'en raison de notre adhésion massive au principe utilitaire qui nous paraît, aujourd'hui sans doute plus qu'hier, capturer l'essentiel de la vie humaine. Pour autant, sa force de persuasion ne tient pas seulement à cela. Le libéralisme exerce également une authentique fascination intellectuelle parce que certaines idées mises en avant, bien que logiquement incluses dans le principe utilitaire, prennent des formes tellement inattendues qu'elles sont, pour tout dire, totalement contre-intuitives. Le même magnétisme opère parfois en mathématiques. Les théorèmes les plus spectaculaires sont toujours les plus surprenants. Quel gamin, tant soit peu attentif au discours du maître d'école, n'y a pas regardé à deux fois sur son cahier de géométrie avant d'admettre que, décidément, tous les triangles, les gros comme les petits, avaient bien en commun une propriété angulaire implacable ? Notre époque est ainsi subjuguée par une institu-

tion pourtant antédiluvienne mais que l'on regarde désormais avec des yeux idolâtres depuis que le libéralisme en a fait son institution de référence : le marché.

Cela fait des lustres que le marché attise la curiosité des penseurs. Il a néanmoins fallu attendre l'affirmation de l'idéologie libérale pour lui reconnaître tous ses mérites. Au cours des trois derniers siècles, et sur tous les tons, le marché s'est ainsi vu consacré : d'abord, à la fin du XVIIIème, dans le style métaphorique (Smith et les classiques) puis, à la fin du XIXème, sur le mode mathématique (Walras et les néo-classiques) enfin, et surtout, à la fin du XXème, dans le registre métaphysique (Hayek et les néo-libéraux). Et c'est seulement à ce dernier stade, le nôtre, que le marché a pu s'imposer intellectuellement comme la découverte la plus importante depuis l'invention du feu ou de la roue. Car avec les néo-libéraux, nos contemporains, le marché n'est plus traité sur le mode magique et quasi superstitieux des débuts du libéralisme (la « main invisible ») ou avec la rudesse comptable des économistes boutiquiers (l' « optimum de l'équilibre général »), mais avec cette fulgurance philosophique qui donne parfois à l'intelligence humaine l'impression de rivaliser avec le divin (la « catta-laxie »).

Pour bien saisir la fascination intellectuelle qu'exerce de nos jours le libéralisme, il faut s'arrêter un instant sur le saut qualitatif remarquable que les néo-libéraux sont parvenus à nous imposer dans notre compréhension du marché. Jusque-là, les premières formulations du libéralisme, que ce soient celles vaguement ésotériques des classiques ou celles franchement axiomatiques des néo-classiques, nous avaient démontré que le marché était le contraire de la foire : le marché, c'est l'ordre (classique) ; et un ordre optimal du point de vue de l'efficacité économique (néo-classique). Mais que le marché parvienne à mettre bon ordre dans les relations humaines n'interdit pas de penser que d'autres procédures de régulation puissent également y parvenir. Et, de fait, dans les années vingt, une farouche bataille d'experts opposa les tenants du marché et ceux de la planification. Un siècle plus tard, ce combat nous paraît totalement désuet puisque toutes les économies planifiées ont fait faillite. Pour autant, cette déconfiture empirique ne confère pas une victoire logique définitive au libéralisme. Pour que celle-ci soit proclamée, il faudrait que la simple possibilité d'imaginer un jour ou l'autre un mode de régulation meilleur que le marché soit définitivement anéantie. C'est précisément ce que font les néo-libéraux en montrant que l' « ordre spontané », généré par le marché, n'est plus vraiment de notre monde. Il appartient à un univers supérieur, seulement accessible

aux hommes qui s'abstiennent, humblement, de se vouloir plus malins qu'ils ne sont. Dit ainsi, on pourrait croire le libéralisme inspiré par la Genèse, la chute et la rédemption. Mais on peut aussi le dire autrement.

Depuis un demi-siècle, les scientifiques et les philosophes sont de plus en plus nombreux à admettre l'existence de phénomènes rebelles à leurs méthodes de pensée habituelles. Pour être compris dans leur vraie nature, certaines réalités exigent d'être abordées d'une nouvelle façon ; ce que les savants, dans leur jargon, appellent un nouveau paradigme. On sait déjà depuis longtemps que des réalités observables, faisant sens à nos yeux d'humains, peuvent être traitées de manières très différentes selon l'échelle à laquelle on les considère. Il est souvent beaucoup plus utile d'appréhender un phénomène de grande taille comme une entité, bien que l'on sache pertinemment qu'il résulte de l'interaction d'un très grand nombre d'éléments de bien plus petite dimension, dont on a par ailleurs une bonne connaissance directe. L'arbre qui ne doit pas cacher la forêt ou les cristaux de glace en suspension dans le nuage d'altitude sont des éléments familiers de ces effets de composition. Pour autant, même si elles sont abordées à l'aide de concepts taillés à la mesure des phénomènes étudiés, les propriétés ne cessent d'être de même nature quelle que soit l'échelle d'observation. La forêt est le poumon de la terre parce que l'arbre absorbe le gaz carbonique et si la pluie mouille, c'est seulement que le cristal de glace a vocation à devenir goutte d'eau. Dans tous ces systèmes, dits classiques, il existe donc une continuité ontologique qui relie le cristal au nuage ou l'arbre à la forêt, faisant que les propriétés « macro » du phénomène global sont directement héritées des propriétés « micro » de ses constituants. Or les savants exhibent désormais de plus en plus fréquemment des systèmes, dits complexes, qui brisent cette continuité. Par exemple, des planètes évoluant en interaction selon des schémas parfaitement déterminés donnent généralement naissance à un système planétaire au comportement fondamentalement imprévisible (le « chaos déterministe »). Ou encore, la pensée serait le produit de la seule activité neuronale (« le cerveau pense », croit savoir Changeux). Bien que causalement dus à l'effet de composition de leurs éléments, les systèmes complexes jouissent ainsi de propriétés « émergentes » dont la nature n'est ni de près ni de loin en rapport avec les propriétés de leurs constituants. La subtilité de la pensée est aussi étrangère à la matérialité du neurone que le chaos du système planétaire l'est au déterminisme de chaque planète. Ce qui peut se résumer simplement ainsi : le système complexe n'appartient plus au même monde que ses

éléments. Et les néo-libéraux ne disent pas autre chose à propos du marché : la catallaxie est un système complexe, causalement produit par l'interaction des hommes à la recherche de leur intérêt bien compris, mais dont les propriétés émergentes (« l'ordre spontané ») transcendent les vicissitudes de l'action humaine. La menace potentielle de voir surgir un mode de régulation plus puissant que le marché est ainsi définitivement détruite. Car n'importe quelle alternative au marché doit nécessairement inclure une volonté consciente de régulation, prétention fatale qui la condamne à demeurer vulnérable aux imperfections humaines. A l'inverse, le marché interdit toute velléité de contrôle et de maîtrise sur le résultat global, grâce à quoi l' « ordre spontané » qu'il génère relève de l'extra-humain.

Kant aurait certainement applaudi à ce stratagème de l'entendement, capable de transcender ses propres limites.

E – Capitalisme et libéralisme : cul et chemise

En faisant du marché un « système complexe », les néo-libéraux tutoient les cimes de la recherche scientifique et de la spéculation philosophique. Le caractère savant de l'idéologie libérale s'en voit conforté d'autant. Mais sa vulgarisation n'en est que plus problématique.

Le libéralisme vulgaire, celui que l'on entend dans les salles de rédaction ou dans les salles de bourse, traduit comme il peut « l'auto-transcendance » du marché. Il le fait avec cette ingénuité propre aux esprits simples et l'assurance inébranlable qui va de pair. Pour rendre compte du statut ambivalent du marché, le libéralisme vulgaire excite chez nous des réflexes païens. Tel un demi-dieu grec, progéniture hybride de Zeus et d'une mortelle, le marché est vu à la fois comme fondamentalement humain par ses origines (les choix et préférences des individus) et extra-humain par sa destinée (l'établissement de l' « ordre spontané »). Puisqu'il est humain de souche, le marché est censé avoir les mêmes humeurs que le commun des mortels. Mais puisqu'il a une ascendance divine, sa psychologie nous est impénétrable. Nous voici ainsi condamnés à guetter, interpréter, deviner les états d'âme du marché, afin de connaître, prévenir, anticiper ses réactions. Nous sommes suspendus aux interprétations quotidiennes des oracles, déduisant à partir de fragiles indices comment va, ce matin, le marché : est-il plutôt inquiet, frileux, attentiste ? ou, au contraire, agité et euphorique ? Comme dans le paganisme ancestral, nous prions le marché de retenir son courroux en lui envoyant des signaux apaisants (réduction

des déficits...), nous cherchons à l'amadouer en lui faisant des sacrifices humains (licenciements...). Parce qu'il transcende toute volonté consciente de régulation, le marché n'est ni contraint par les limites cognitives du cerveau humain ni soumis aux aléas de notre moralité chancelante. A l'image d'une divinité, le marché est à la fois omniscient et impartial. Aussi, quel que soit son verdict, que le marché nous châtie ou nous encense, nous couvre d'or ou nous jette à la rue, nous nous inclinons devant son jugement. Le marché est grand. Le libéralisme est son prophète.

Et le capitalisme dans tout cela ? Trouve-t-il son compte dans ce dithyrambe néo-libéral ?

Le capitalisme, on l'a dit, désigne une organisation économique où dominant la propriété privée *individuelle* des moyens de production et la gouvernance ploutocratique qui va avec. A ce titre, le principe utilitaire de l'intérêt bien compris, générateur du libéralisme, lui fournit une justification de premier plan : la prémisse majeure, qui veut que chacun soit le meilleur juge de ce qui le concerne, sublime l'individualisation croissante de notre société et, partant, la propriété individuelle des moyens de production. Et la prémisse mineure, qui pose que chacun peut intelligemment servir ses fins, fait de la recherche du profit un objectif aussi présentable qu'un autre. De toutes les idéologies dont le capitalisme peut se prévaloir, le libéralisme est la plus accommodante. Et de toutes les versions successives du libéralisme, celle fournie par les néo-libéraux s'est incontestablement montrée la plus stimulante. Le capitalisme financier (ou patrimonial), qui signe notre époque, doit beaucoup à notre adhésion mentale à la cattedrale et à l' « ordre spontané ». Sans cette croyance, le libre-échange, comme on l'appelait jadis, aurait encore peine à s'imposer car ses arguments sont trop basement mercantiles. Mais en hissant le marché à un niveau métaphysique qui nous dépasse, la vision néo-libérale confère un caractère messianique à l'abolition des barrières et fait de la mondialisation de l'économie une avancée jubilatoire vers la terre promise. L'OMC ou la Communauté européenne ont pu brusquer les intérêts locaux et nationaux parce que l' « ordre spontané » est devenu le fond de sauce de l'idéologie dominante.

Ceci étant, si le capitalisme a beaucoup gagné à l'ombre du néo-libéralisme, ce dernier y va de préconisations dont le premier n'a nullement besoin. Il faut toutefois se sevrer de l'enseignement marxiste pour s'en rendre compte. Essayons. L'idéologie dominante a bien pour fonction de légitimer le mode de production dominant. En l'espèce, le néo-libéralisme qui règle notre intelligibilité du monde justifie le

capitalisme patrimonial (ou financier) qui s'est installé sur toute la planète. Capitalisme patrimonial et néo-libéralisme sont donc comme cul et chemise. Mais cette harmonie, pour fonctionnelle qu'elle soit, n'est pas le produit implacable d'un déterminisme sans faille, comme le postule le matérialisme historique. L'ornière matérialiste, dans laquelle est enlisé le marxisme, nie l'évidence en posant que le capitalisme comme l'idéologie qui le supporte sont conjointement déterminés par les conditions réelles de vie, et notamment l'état de la technique. Si le capitalisme s'abrite aujourd'hui sous la bannière du néo-libéralisme, il aurait certainement trouvé à s'adapter à d'autres visions du monde, comme il l'a déjà démontré. Et, inversement, si le néo-libéralisme lui va comme un gant, il n'a aucunement besoin pour prospérer de lui emboîter le pas dans toutes ses divagations. Car l'idéologie, par nature, parle de tout, alors que l'économie, par définition, ne concerne qu'un type d'activités sociales, fût-il le plus important. La disjonction causale entre l'une et l'autre est le point aveugle de la posture marxiste qui se borne à faire de l'idéologie dominante le faire valoir de l'ordre en place. Il se pourrait d'ailleurs que ce soit le même aveuglement qui conduit les intellectuels de l'économie sociale à s'enfermer dans leur stratégie anticapitaliste du « modèle », inutilement irréaliste. En contrepoint, la prise en compte des débordements du néo-libéralisme, ses excès de zèle en quelque sorte, qui vont bien au-delà de ce que l'ordre économique capitaliste attend raisonnablement de sa caution idéologique, nous impose d'y regarder à deux fois avant d'identifier correctement la cible.

La « stratégie de l'exemple », que nous défendons, s'en prend au libéralisme. Et non au capitalisme. Il nous apparaît, en effet, que le plus préoccupant dans la société libérale qui se met en place n'est pas de nature économique, à proprement parler, et ne peut donc valablement être imputé au capitalisme. Mais alors, de quoi s'agit-il ? Et pourquoi l'économie sociale serait-elle en mesure de peser sur le cours des choses ? C'est ce qu'il est enfin temps de préciser.

Un projet pour l'économie sociale

« Oui à l'économie de marché ! Non à la société de marché ! ». La formule avait recueilli un certain écho, au tout début de notre XXI^{ème} siècle. Lancée par le candidat socialiste à la présidence de la République, elle semblait vouloir dire quelque chose de profond et de définitif. Elle sonnait comme la bande annonce d'un grand débat sur le « choix de société », capable de conférer à la politique française cette dimension dramatique à laquelle elle accède parfois, à la seule occasion des seconds tours des présidentielles. Mais, hésitant entre la droite et l'extrême droite, l'électorat fit basculer l'élection de 2002 dans la tragi-comédie. Le candidat socialiste s'en exaspéra. Son slogan ne fit qu'un tour. Jamais réellement déployée, la formule fut bientôt oubliée sans que l'on sache réellement ce qu'elle contenait de pertinence et d'espérance.

Trop policé pour être vraiment honnête, le slogan est susceptible de s'interpréter de plusieurs manières. Son exégèse peut toutefois paraître futile, puisque la formule n'est plus politiquement d'actualité. En revanche, sa genèse est certainement utile, parce qu'elle oblige à replonger dans l'histoire récente des idées, au moment où les grandes lignes idéologiques qui nous traversent aujourd'hui cherchaient encore leur expression efficace (A). Quelles que soient les circonvolutions nécessaires pour donner du sens à ce slogan, une chose est avérée : le rejet de la « société de marché » signifie le refus de la société libérale. Mais pour quelles raisons ? Comme arguments à charge, on avance habituellement la marchandisation croissante et le basculement des valeurs traditionnelles. Ce ne sont là cependant que les manifestations les plus évidentes d'un phénomène plus général, plus profond aussi, et qui, à nos yeux, constitue la vraie menace que fait peser la société libérale de demain sur notre vivre-ensemble : la croyance abusive, et pour tout dire invraisemblable, que le principe utilitaire est le seul mode pertinent de socialisation (B). Précisément, l'économie sociale a reçu en héritage un autre principe de vie : le principe affinitaire. La « stratégie de l'exemple » place l'économie sociale sous les feux de la rampe, non pas pour en faire une alternative au capitalisme, mais pour nous aider à comprendre qu'il n'y a pas de fatalité à se laisser glisser sans réagir vers la société libérale (C).

A – La « société de marché » : un artefact

Il se dit souvent que le XXème siècle aura été le siècle de l'idéologie. Son fossoyeur aussi. Toutes les guerres et les révolutions de ce siècle si meurtrier auront été la conséquence directe des affrontements idéologiques. Et si le combat a heureusement cessé, c'est que les idéologies sont désormais mortes et enterrées. La fin des idéologies est proclamée. Réjouissons-nous. Dégagés des représentations idéelles, nous sommes enfin en mesure de maîtriser notre réalité.

La vérité est autre, évidemment. Jamais, probablement, nous n'avons été à ce point conditionnés par nos schémas de pensée. Mais à la grande différence du siècle précédent, la même représentation, largement partagée sur l'étendue du globe, a conquis nos esprits. Si le monde occidental semble pacifié, c'est qu'il n'y a plus qu'une seule « pensée unique » ! A partir des années 80 et 90, la bascule en faveur du néo-libéralisme a été totale. Et totalement inattendue. Rappelons-nous.

Dans les années 20 et la Grande dépression qui suivit, la bataille idéologique fit rage en Occident. Puis, après la seconde guerre mondiale et la capitulation fasciste, l'idéologie dominante devint socialiste. Tellement dominante même que l'espace fut totalement occupé par la confrontation de ses deux expressions, la version communiste révolutionnaire et la version réformiste social-démocrate. L'affrontement atteignit son paroxysme lorsqu'entre l'une et l'autre un rideau de fer fut tiré, dont on craint longtemps qu'il ne devînt le linceul métallique de l'humanité tout entière. Devant l'enjeu mortifère de la guerre froide, beaucoup perdirent de vue la filiation idéologique commune de ces sœurs ennemies. C'était pourtant bien la même matrice qui les avait enfantées, même si la première, révolutionnaire, était clairement anticapitaliste alors que la seconde, réformiste, se donnait pour tâche précisément de sauver le capitalisme. Mais celui-ci, rappelons-le, n'est pas une idéologie. Seulement un mode d'organisation économique. Les derniers libéraux de l'époque ne s'y trompèrent pas. Et, tout affairés à proposer une nouvelle mouture du libéralisme, ils ne cessèrent de conjoindre dans une critique unifiée le socialisme communiste et le socialisme de l'Etat-providence, la planification centrale et le capitalisme d'Etat : Marx et Keynes. Ce fut notamment le cas de Hayek, dénonçant « la route de la servitude » socialiste, route à double voie menant à une même impasse.

Marx, Keynes, Hayek... Il est évidemment contestable de personnaliser ainsi les grands courants idéologiques puisqu'aucune idéologie savante n'est l'œuvre d'un seul et qu'aucun de ceux-là n'aurait admis être taxé d'idéologisme. Mais la rhétorique

personnalisante a ici un grand avantage, celui de permettre la transition avec un autre intellectuel, érudit lui aussi, contemporain de Keynes et Hayek, adversaire des deux à la fois... et de Marx également, par-dessus le marché (!). Un auteur qui n'est cependant pas associé aujourd'hui à un courant idéologique constitué, parce que la mayonnaise de l'idéologie, cette alchimie mystérieuse qui implique la loi du grand nombre, n'a pas pris. Ce savant, bien connu dans le monde académique mais confiné dans l'espace clos de la pensée universitaire, s'appelle Polanyi. Il est l'inventeur du concept de « société de marché », qu'il distingue précisément de « l'économie de marché ». C'est donc de toute évidence dans son œuvre qu'il faut chercher l'inspiration du slogan « oui à l'économie de marché, non à la société de marché ».

Rétrospectivement, vu de notre XXIème siècle débutant, le principal mérite de Polanyi est d'avoir pris au sérieux la conception métaphysique du libéralisme qui commençait à poindre chez les (futurs) néo-libéraux. Alors même que, au sortir de la seconde guerre mondiale, l'idéologie libérale semblait appartenir déjà à l'histoire de la pensée et que la seule indécision était de deviner quelle forme de socialisme allait l'emporter, Polanyi s'attacha à déconstruire la légende fondatrice de « l'ordre spontané ». Aujourd'hui, naturellement, sa critique apparaît comme du pain bénit pour les opposants au libéralisme. Maintenant que la version néo-libérale a pris possession de nos esprits, que les anciennes idéologies socialistes se sont écroulées sous le poids du mur de Berlin ou celui de l'Etat-providence, Polanyi offre des éléments de langage appropriés pour critiquer la toute-puissance du marché, sans retomber dans les clichés idéologiques ringardisés par l'évolution récente. A condition, néanmoins, de le lire réellement.

Pour démontrer la fausseté de la pensée néo-libérale, Polanyi brosse une large fresque remontant « aux origines politiques et économiques de notre temps » ; ce qui lui permet, incidemment, de faire étalage de son érudition. Aussi immodeste que paraisse l'entreprise, elle est d'usage assez courant parmi les savants. Marx et Hayek, pour ne retenir que des auteurs déjà cités, ont fait exactement la même chose, avec autant de talent et d'aplomb. Toute admiration due à ces géants de la pensée, il faut tout de même admettre que vouloir embrasser l'histoire de la civilisation dans un récit linéaire, cousu d'un gros fil blanc (ou rouge, selon les cas), ne peut au mieux offrir qu'une interprétation partielle et partielle, comme on aime quelquefois à dire. Or une interprétation qui ne peut être vraie qu'en partie est nécessairement fautive en totalité. Tel est le sort de tout point de vue idéologique.

Selon Polanyi, la légende néo-libérale use de tous les artifices pour apporter rétrospectivement les preuves de la prétendue naturalité du marché, en extirpant des civilisations antérieures quelques indices frelatés qu'elle présente comme autant de signes avant-coureurs de sa juste libération. Mais ce récit n'est qu'une chimère. Toujours et partout, l'activité économique en général, et l'activité marchande en particulier, ont été « encastrées » dans un faisceau de relations sociales bien plus importantes, relevant du politique et du symbolique. La conception d'un marché autorégulateur, se suffisant à lui-même, n'a aucun fondement naturel, si l'on veut bien prudemment attacher cet adjectif à ce qui existe depuis des millénaires. Bien loin d'être spontané, l'ordre que produit le marché autorégulateur est la conséquence d'un activisme violent de l'Etat, agissant sous l'emprise hypnotique de l'idéologie libérale, au nom d'une fantasmagorique loi du progrès. La « grande transformation », amorcée déjà au XIX^{ème} siècle pour imposer le libre-échange, est une sanglante boucherie car la séparation de l'économique et du reste ne correspond à aucune articulation préexistante. Pour isoler une « économie de marché », l'automutilation que s'inflige la « société de marché » provoque de graves lésions du corps social qui, dans un réflexe de survie, tente tôt ou tard de récupérer l'intégrité de son être. Il ne faut pas comprendre autrement la montée des fascismes européens, au XX^{ème} siècle. Parce qu'il est contre-nature, le libéralisme appelle les barbaries comme l'énergie du désespoir appelle le drame.

Voilà l'essentiel du message polanyien, d'où est manifestement tirée l'opposition constitutive du slogan électoraliste : « oui à l'économie de marché, non à la société de marché ». Un détail troublant empêche cependant de se satisfaire de cette généalogie savante : si les concepts utilisés séparément dans ce slogan (société de marché, économie de marché) sont bien ceux mis en avant par Polanyi, la formule dans son ensemble lui est totalement étrangère !

On ne sait jamais s'il faut rire ou s'affliger des contre-sens doctement assénés par nos leaders politiques. Il est vrai que l'on n'est pas tenu non plus, en démocratie, de parler juste puisque l'essentiel est seulement d'être entendu. Peut-être même doit-on reconnaître du génie à nos dirigeants lorsqu'ils espèrent nous faire comprendre le contraire de ce qu'ils disent. C'est ainsi que le slogan « oui à l'économie de marché, non à la société de marché » ne peut avoir de sens que si l'on ignore radicalement de quoi il est question. Car le concept de « société de marché », emprunté à Polanyi, désigne précisément cette société qui s'est elle-même estropiée, sous

les directives du libéralisme, afin d'accoucher au forceps d'une « économie de marché » autorégulée, affranchie du reste. L'économie de marché et la société de marché sont donc les deux faces de la même pièce. Dire oui à l'une et non à l'autre est aussi problématique que la résolution avinée de Bourvil : « l'alcool : non ! mais l'eau ferrugineuse : oui ! ».

Le principe de charité nous impose pourtant de trouver du sens là où il n'y en a apparemment aucun. Alors reprenons la formule du candidat président de 2002. La « société de marché », dont parle Polanyi, est la société libérale constituée, telle que la dessinent les néo-libéraux. Dire « non à la société de marché » équivaut donc à refuser la société libérale qui s'installe sous nos yeux. On sait par ailleurs que le parti socialiste français, contrairement à nombre de ses partis frères européens, ne s'est jamais totalement émancipé de la vulgate marxiste ; son discours officiel demeure ainsi toujours prisonnier d'une phraséologie qui fait de la lutte contre le capitalisme son armature inoxydable. Dire « oui à l'économie de marché » signifie benoîtement l'acceptation de l'ordre économique en place ; mais cet ordre étant capitaliste, l'acceptation de l'économie de marché constitue en fait une circonlocution subtile pour dire l'indicible, prononcer l'imprononçable, envoyer un message subliminal exactement contraire au dogme inlassablement répété. Compris ainsi, le slogan fumeux et littéralement insensé du candidat socialiste dévoile alors une formule sulfureuse pour un militant socialiste, mais parfaitement sensée : « oui à l'économie capitaliste, non à la société libérale ».

B – Le principe affinitaire : le retour du refoulé

Mal assimilé, le concept polanyien de « société de marché » a été utilisé par certains pour exprimer, à nouveaux frais, leur dépit face à la marchandisation croissante et leur dégoût pour la recherche aveugle du profit ; ce ne sont là, cependant, que des expressions à peine renouvelées de l'hostilité habituelle envers le capitalisme. Avec plus de hauteur de vue, la critique de la « société de marché » s'en prend à l'éthique mise en avant par le libéralisme ; elle l'accuse d'être le naufrageur des solidarités traditionnelles au profit d'un individualisme exacerbé, lui reproche de se faire le chantre de la concurrence et de la compétition au détriment de la coopération et de la complémentarité. Ce renversement des valeurs, Polanyi l'attribuait au déséquilibre provoqué artificiellement par le libéralisme dans le processus naturel de socialisation. Partout et toujours, trois fonctions principales, intimement enchevê-

trées, ont arrimé les hommes entre eux, pour faire société : l'échange, la réciprocité et la redistribution. En sacrifiant les deux dernières pour parvenir à l'autonomisation de la première, le libéralisme a taillé dans le vif et dénaturé à la fois l'homme et la société.

Mais Polanyi écrivait il y a plus de 60 ans et regardait dans le rétroviseur. C'était l'effondrement de la civilisation européenne du XIXème siècle qui le consternait. Son véritable mérite aura été de faire une peinture avant-gardiste d'une réalité déjà consommée. Avec la « société de marché », il renouvelait les critiques habituellement adressées au libéralisme et prenait le contre-pied de l'approche néo-libérale qui se mettait alors en place. C'est pour cela que Polanyi nous apparaît aujourd'hui d'une modernité remarquable. Et pourtant, nous en savons aujourd'hui bien plus que lui sur la « société de marché ». Car depuis quelques décennies et notre ralliement généralisé au néo-libéralisme, elle n'est plus une vue de l'esprit seulement accessible à quelques visionnaires. Elle est une réalité en actes, qui s'installe progressivement autour de nous, avec notre participation active. Nous ne sommes donc plus tenus d'avoir le génie de Polanyi pour en saisir l'essentiel. En revanche, nous sommes contraints d'aller plus loin que lui, pour rattraper le temps passé. A défaut d'y parvenir, partons au moins de plus haut.

En surplomb des fonctions (échange, réciprocité, redistribution), il y a les intentions. En amont des pratiques sociales, il y a les mobiles de l'agir humain. Chaque grand courant idéologique trouve justement son principe générateur dans la mise en exergue d'un mobile particulier d'action. Ainsi, le libéralisme fait-il du principe utilitaire la source inépuisable de son inspiration, le moteur de son *perpetuum mobile* qui lui permet chaque fois de renaître de ses cendres, d'une époque à l'autre (classique, néo-classique, néo-libérale). Canalisé au moyen d'institutions remarquables (la Loi et le marché), le principe utilitaire se transforme en recherche de l'intérêt bien compris et constitue, pour les libéraux, la base et la finalité de la socialisation. Cela ne signifie évidemment pas que le libéralisme ignore l'existence des autres mobiles de l'agir humain. Mais il ne leur accorde qu'une importance subalterne et s'ingénie par conséquent à contenir leur influence, afin qu'ils ne viennent pas perturber le jeu supérieur de l'intérêt bien compris. Comme toute idéologie, le libéralisme simplifie et hiérarchise à outrance, pour rendre intelligible ce qui ne l'est ni à première ni à seconde vues : pourquoi sommes-nous ensemble et qu'avons nous à faire ? Il en a toujours été ainsi, depuis deux ou trois siècles que les idéologies nous servent de cannes

blanches. Il n'y aurait donc pas de quoi s'émouvoir de la situation présente si, précisément, l'implantation de la « société de marché » ne changeait la donne.

Que le marché soit au centre de l'organisation sociale est une constante de la vision libérale, puisqu'il s'agit là de l'institution clé permettant de transformer le principe utilitaire en mode opérationnel de socialisation : la recherche de l'intérêt bien compris. Cette focalisation entraîne naturellement une marchandisation croissante de l'espace social puisqu'il faut bien admettre que c'est dans le registre de l'échange marchand que le marché est le plus à l'aise. De manière fort logique, l'hostilité au libéralisme s'accompagne donc depuis des siècles de cette critique constante qui analyse la marchandisation croissante comme une dépossession sociale. Mais comme il faut reconnaître que l'on s'habitue assez bien à vendre ce que l'on donnait autrefois, à compter quand jadis on se contentait d'aimer, à louer un bon prix ce qui naguère encore à nos yeux n'avait pas de prix, la dénonciation de la marchandisation croissante se renouvelle d'époque en époque, en prenant toujours appui sur les nouvelles prises. Le travail, la monnaie, la terre sont tombés depuis longtemps dans l'escarcelle du marché ; Polanyi s'en émouvait encore mais plus personne aujourd'hui ne le remarque. La culture, la santé, l'éducation sont en passe de s'y glisser à leur tour, et le combat pour les services publics n'est plus qu'un combat d'arrière-garde. Et si, de nos jours, nous nous indignons avec force de la « brevetisation » du vivant (gènes, semences, espèces...), de la commercialisation des tissus humains (organes, ovocytes, sperme...), du fermage à grande échelle et à grande distance (louage des terres africaines par des fonds souverains asiatiques...)... nous nous y habituerons probablement aussi.

De ce point de vue, la « société de marché » n'est donc en rien en rupture avec le passé. Elle ne fait que continuer la progression. Ceci n'est toutefois que l'écume des événements. Car le néo-libéralisme, contrairement aux anciennes formulations savantes du libéralisme, a réussi à nous imposer bien plus que la nécessaire centralité du marché. En se plaçant sur le terrain métaphysique et en faisant du marché une allégorie plus qu'un mécanisme, il nous a fait admettre que l'échange n'était pas seulement l'échange marchand. L'échange constitue la modalité universelle du rapport humain. L'échange est la procédure générique qui dénoue toute rencontre en un *happy end* gagnant/gagnant. Le contrat est désormais, dans nos esprits, la forme stylisée de la relation sociale, puisqu'il exprime l'accord de deux volontés libres, à la recherche chacune de son intérêt bien compris. Si l'« économie de

marché » vampirise effectivement la « société de marché », ce n'est pas parce qu'elle annexe sans cesse de nouveaux objets à son commerce. Ce n'est même pas parce que la sphère marchande impose dorénavant ses propres valeurs (individualisme, matérialisme...) et fait de l'économisme la grille de lecture générale. Ce ne sont là que des conséquences habituelles ou déjà expérimentées des libéralismes d'antan. La grande nouveauté introduite par la « société de marché », la grande et nouvelle menace aussi, est de structurer la totalité de l'espace social sur le même plan que la place du marché. Dans tous les domaines (économique bien sûr, mais aussi politique, social, professionnel, culturel, sportif, ludique...), le rapport à autrui se cale sur la modalité utilitaire de l'échange. Ce qui importe dans la relation est ce qu'elle rapporte. Où que l'on soit, indépendamment de l'identité de celui que l'on croise, quel que soit l'enjeu potentiel de la rencontre, celle-ci doit être l'occasion pour chacun d'y trouver son intérêt bien compris. Et si la compréhension fait défaut, le conflit d'intérêt sera tranché par la Loi (les tribunaux)... ou la violence.

La simplification et la hiérarchisation des mobiles de l'agir humain, mises en avant par le néo-libéralisme à travers sa description de la « catta-laxie », sont si fascinantes que nous en sommes venus à inverser le paysage et sa peinture, le réel et sa représentation. Le néo-libéralisme a trop bien réussi à éclairer notre intelligibilité du monde et nous finissons par nous conformer à la caricature qu'il fait de nous. La vessie s'est faite lanterne, l'idéologie est devenue performative.

Pourtant, si le principe utilitaire emplit tout l'espace social, où sont donc passés les autres principes de vie ? En particulier celui-ci : le principe affinitaire ?

Libéraux ou pas, chacun sait que la vie affective est partie intégrante de la vie. Le principe affinitaire reprend à son compte cet irrépressible besoin que nous avons de nouer des relations d'amour, d'amitié, de camaraderie, de sympathie ou, simplement, d'estime et de compagnonnage. Alors que la relation utilitaire ne dépend que de l'intérêt pour soi, la relation affinitaire est bâtie prioritairement sur l'identité de l'autre: « parce que c'était lui, parce que c'était moi ». Elle a donc plus de stabilité. Moins de généralité aussi, car nous savons d'expérience que s'il est aisé de penser à soi en présence de n'importe qui, s'intéresser à n'importe quel autre ne va pas de soi.

Le lieu privilégié de la relation affinitaire est évidemment l'intimité. C'est là, dans le secret de l'alcôve, au cœur des rapports familiaux, au centre du cercle d'amis, que l'on expérimente quotidiennement la prépondérance de l'affinité sur

l'utilité. C'est donc là, par précaution, que le libéralisme l'assigne à résidence. Dans la société libérale, la relation affinitaire est réputée n'avoir rien à faire sur la place publique. En érigeant des barrières juridiques permettant de sanctuariser notre « vie privée », notre société moderne nous donne l'impression sécurisante de nous protéger ; cette prévention constitue aussi le meilleur moyen de parquer l'affinité dans le petit périmètre de notre intimité. Alors, à mesure que la « société de marché » s'installe dans nos murs, nous nous habituons à mener cette double vie : affinitaire dans l'espace clos qui nous est concédé, utilitaire partout ailleurs.

Bien sûr, il s'agit là d'une simplification drastique. Nous savons bien que nous demeurons identiques à nous-mêmes en franchissant la porte palière qui délimite notre territoire privatif. Nous sommes d'ailleurs parfois encore disposés à sourire au premier venu, à aider le passant en difficulté. Mais la méfiance est néanmoins de mise. Après réflexion, le sourire se rétrécit et le passant est abandonné à ses ennuis sur le trottoir d'en face. Car ce que nous savons de notre être aimable, nous avons du mal à le concéder au quidam, tant on nous répète qu'il n'est mu que par son intérêt. Dans la « société de marché », où le rapport à l'autre est celui de l'intérêt bien compris, « on se fait avoir » dès qu'on lâche la bonde aux sentiments. Pour entretenir sur la place publique des liens qui dérogent aux sacro-saintes maximes du calcul d'intérêt, il faut désormais de sérieuses garanties.

Ces garanties existent encore, ça et là, même si la « société de marché » tend à les éliminer dès qu'elles sont susceptibles d'encourager des comportements déviants, pouvant entraîner une distorsion des lois de l'« économie de marché ». La « société de marché » encourage ainsi des organisations extravagantes au regard de son principe utilitaire (œuvres caritatives ou humanitaires, notamment), mais uniquement lorsqu'elles occupent des zones d'ombre délaissées par la recherche de l'intérêt bien compris. Plus difficilement, la « société de marché » tolère encore la présence d'organisations bâties pour conserver quelque chose du principe affinitaire, bien que leur champ d'action les mette parfois en rivalité sur le marché avec des organisations standard. Mais pour combien de temps ?

Nous avons évoqué, beaucoup plus haut, la capacité des organisations constitutives de l'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives) à étendre la relation affinitaire au cœur de l'espace social, bien au-delà donc de la relation intime du face-à-face. C'était cette caractéristique qui justifiait, à notre sens, le rapprochement entre l'économie sociale et l'économie domestique, si mal traitée. Indéniablement, au

regard de la « société de marché », qui tend à faire du principe utilitaire le seul liant entre les personnes, ces organisations détonnent. Que font-elles là ? Beaucoup pensent qu'elles ne sont qu'un vestige du passé et qu'elles ne seront bientôt plus tolérées que si elles savent se rendre utiles aux entreprises conventionnelles, par exemple en servant d'assistantes sociales au capitalisme (services à la personne, microfinance...) ; en revanche, qu'elles viennent à empiéter significativement sur les zones de profit (assurance, banque...) et les voilà promises à liquidation ou contraintes de se normaliser en sociétés de capitaux. Les défenseurs de l'économie sociale, dont nous sommes, pensent au contraire que ces organisations qui dérogent au tout utilitaire ont l'avenir devant elles ; non pas en raison d'une supériorité éthique quelconque, comme aiment souvent à s'en prévaloir les apologistes des *nonprofit organizations*, mais parce qu'elles constituent une chance pour notre société tout entière. Pour saisir cette chance, toutefois, le « mouvement » ne doit pas se tromper d'ambition.

Si sa prétention est de supplanter l'économie capitaliste (« stratégie du modèle »), l'économie sociale se perdra à coup sûr, au service d'une cause désespérée. Si son ambition est de montrer qu'il n'y a pas de fatalité à se laisser glisser vers la société libérale (« stratégie de l'exemple »), l'économie sociale se sauvera peut-être... et nous avec.

C) La stratégie de l'exemple

Concurremment au slogan : « l'économie sociale : une alternative au capitalisme », dont nous avons suffisamment analysé l'erreur stratégique qu'il sous-tend, une autre devise fait souvent office de profession de foi, au sein du « mouvement » : « l'économie sociale : une autre façon d'entreprendre ».

Contrairement au premier slogan, qui n'est au mieux qu'un effet d'annonce (à notre sens irréaliste), la seconde formule dresse un constat bien réel. Cette « autre façon d'entreprendre » désigne le mode particulier de gouvernance, si caractéristique des organisations constitutives de l'économie sociale : la gouvernance démocratique. Au début de cet essai, nous avons redessiné les contours de la « planète économie », en prenant justement pour critère le type de gouvernance des organisations productives. Rappelez-vous : d'un côté, l'hémisphère obscur, celui de l'économie informelle, forte de ses deux continents (l'économie souterraine et l'économie domestique) ; sur l'autre face, l'hémisphère de l'économie officielle, avec

ses trois territoires, vastes et composites mais néanmoins suffisamment homogènes pour être distingués les uns des autres (l'économie publique, l'économie capitaliste et l'économie sociale). Côté économie informelle, évoluant par définition hors comptabilité, nous avons pesamment insisté sur l'erreur habituellement faite par les économistes, consistant à voir dans l'économie domestique une activité économique banale, dont la caractéristique serait d'échapper (encore) au recensement officiel du PIB. D'évidence, il y a une profonde différence de nature là où l'on ne voit académiquement qu'une simple affaire de circonstances ; ces activités domestiques sont en effet régies principalement par le principe affinitaire, tandis que l'économie officielle est réputée prospérer sous la domination du principe utilitaire. L'idéologie libérale accroît encore la pression, en posant que ce n'est pas seulement la sphère économique qui est sous la coupe du principe utilitaire mais l'intégralité de la vie sociale. La recherche de l'intérêt bien compris est la base et la finalité du rapport entre les individus ; son yin et son yang : « qu'est-ce que tu peux m'apporter et que veux-tu en échange ? ». Il est vrai que, la main sur le cœur, le libéralisme accorde un droit d'extraterritorialité à notre espace privatif. Dans le sanctuaire juridiquement préservé de notre vie privée, nous pouvons nous laisser guider par le principe affinitaire. Mais cette concession est fragile comme l'illustre incidemment cette fiction baroque qu'est l'économie domestique : si, d'aventure, on cherche à percer ce qui se passe entre les quatre murs de notre intimité, c'est automatiquement le principe utilitaire qui sert de décrypteur !

Il n'y aurait qu'une médiocre revanche philosophique à remettre ainsi l'économie domestique à sa juste place si cette erreur, sans importance, n'était le signe d'une autre faute de raisonnement, semblable à celle-ci mais aux conséquences autrement remarquables. Une réalité bien plus difficile à maquiller serait en effet l'existence symétrique de relations sociales qui dérogeraient au principe du tout utilitaire, bien que situées dans la zone d'activités la moins susceptible d'y contrevenir : l'économie officielle. Or il se murmure qu'une petite enclave, modeste mais néanmoins repérable, coincée entre l'économie publique et l'économie capitaliste, serait habitée par le principe affinitaire. Il s'agit bien sûr de l'économie sociale. Si cette excentricité se trouvait vérifiée, l'indiscutable magistère libéral en serait ébranlé. Car il n'est pas de meilleur contradicteur que les faux-amis. Ce n'est pas par goût du paradoxe que Durkheim a choisi le geste le plus intime qui soit (le suicide) pour démontrer la réalité du fait social ou que Olson a fait exactement l'inverse pour dé-

monter le mythe de l'action collective. Le contre-exemple fait toujours vaciller les idées les mieux reçues lorsqu'il surgit en plein cœur des certitudes. Or, vis-à-vis de celles préférées par le néo-libéralisme, l'économie sociale occupe cette place, aussi inconfortable que stratégique.

La « société de marché », qui se dessine devant nous et avec notre consentement, est une société de l'échange. Pas seulement de l'échange marchand, celui dont traite excellemment l'« économie de marché ». Non, de l'échange tout court. Tous azimuts. A tout propos, et même hors de propos. Dans la « société de marché », rien n'est gratuit, tout est échangé. Nous avons pris l'habitude de considérer notre voisin, l'inconnu que l'on croise dans la rue ou le collègue avec lequel on travaille, non plus pour lui-même, mais seulement comme support potentiel d'un échange mutuellement avantageux. L'aide, le partage, le regard, le sourire sont des modalités désuètes de notre rapport à l'autre. L'aide et le partage sont défaussés sur une institution centrale, héritée d'un passé récent, dont le principe et les paramètres sont sans cesse rognés et remis en cause (l'Etat-providence). Le regard et le sourire n'ont plus de place que dans l'espace clos de nos vies privées. Seuls les intimes comptent encore pour nous ; ils sont donc les seuls avec lesquels nous ne comptons pas. Avec toutes les autres personnes croisées sur la place publique, nous évaluons, jugeons, soupesons... puis échangeons ou passons notre chemin. La « société de marché » n'est pas seulement cette société coupée en deux, entrevue par Polanyi, dont une part est parvenue à s'autonomiser (l'« économie de marché »). La « société de marché » est une société où tout se traite sur le mode de l'échange. Le danger majeur qui se profile n'est donc pas la marchandisation croissante, qui voit l'« économie de marché » annexer toujours plus d'articles à ses rayons. Il est dans le dévoiement de tous les rapports non marchands, qui viennent un à un se caler sur le paradigme de l'échange, quel que soit le contexte social retenu : le « marché politique », le « marché de la charité », l'« économie de la culture »... Il n'y a plus que dans l'espace clos de notre vie privée que la relation humaine est encore une relation entre partenaires. Partout ailleurs, elle n'est plus qu'une affaire entre parties. Cet appauvrissement sans précédent du rapport humain est caractéristique de la « société de marché » ; il résulte d'un engrammage progressif, instillé dans nos têtes par l'idéologie néo-libérale et confortée par l'indéniable efficacité de l'« économie de marché » dans la production des richesses. Le libéralisme souligne depuis des siècles que le principe utilitaire capture une réalité forte de l'agir humain, bénéfique à

la société tout entière. Mais cela fait seulement trente ans que le néo-libéralisme est parvenu à nous convaincre qu'il était le seul. Par précaution autant que par avidité, nous nous appliquons à lui donner raison. Dire « non à la société de marché », c'est refuser l'aventure d'une société qui ne tiendrait plus que par un fil, celui de l'intérêt bien compris. Et cet impératif n'est pas seulement la marque d'une préférence pour un type de société plutôt qu'un autre. Elle relève au moins autant de l'instinct de conservation ; car toutes les sociétés humaines qui n'ont misé que sur un type d'agir humain ont sombré dans le chaos et la douleur. Le règne exclusif de l'intérêt bien compris prépare en creux le déchaînement de la violence incompréhensible.

Pour atteindre le havre d'une société plus confortable à vivre, il faut donc nécessairement détourner le cours de l'évolution en s'attaquant à ce qui la guide : l'idéologie néo-libérale. La tâche est moins rude qu'il n'y paraît. Moins violente, en tout cas, que ne l'impose la stratégie anticapitaliste du « modèle », puisqu'il ne s'agit pas ici de s'attaquer à des intérêts matériels, seulement de rectifier des idées fausses. Mais comment s'y prendre ?

Pour nous détourner de la funeste « société de marché », à laquelle conduit notre conversion récente au néo-libéralisme, il n'est pas nécessaire de se livrer à une guerre idéologique. Certes, il existe d'autres idéologies savantes capables de donner une représentation intelligible du monde que nous vivons. Au moins, une ou deux. Chacune met en exergue un principe de vie, différent du principe utilitaire. L'une d'elles, notamment, installe le principe affinitaire (qui fait de l'affinité entre les personnes le déterminant principal du lien social) à la place de choix que le libéralisme réserve au principe utilitaire (selon lequel c'est l'intérêt bien compris des individus qui cimenter la relation sociale). En toute confiance, le point de vue adopté par cette idéologie là nous séduit. Peu importe, d'ailleurs, car la posture réaliste qui est la nôtre pose que ce n'est pas avec des idées subversives que l'on combat les idées dominantes. Mais avec des faits. Et des faits de nature économique, si possible, puisque la première vocation d'une idéologie est de conforter un ordre économique et que la plus irréfutable confirmation du néo-libéralisme tient précisément dans l'efficacité indéniable de l'« économie de marché ». La révélation de notre erreur collective, qui nous fait nous précipiter vers la « société de marché » comme les moutons de Panurge vers le bord de la falaise, sera donc d'autant plus éclatante qu'elle surgira du plus profond de l'« économie de marché ». Là où on l'attend le moins.

La « stratégie de l'exemple », que nous défendons, trouve ici sa raison d'être. Car l'économie sociale est une résidente à part entière de l'économie officielle. Dans presque toutes ses activités (associations de production, mutuelles, coopératives), elle participe au triomphe de l'« économie de marché ». Mais, à la différence des autres continents de l'économie officielle, l'économie sociale a reçu en legs le principe affinitaire. Celui-là même que la société libérale ghettoïse dans l'espace réduit de notre vie privée et interdit de séjour sur la place publique. Or, à défaut d'être toujours exemplaire, l'économie sociale fournit de multiples exemples de réalisations remarquables, qui attestent de la faute majeure que nous sommes en train de commettre en confondant ce que le libéralisme dit de nous et ce que nous sommes réellement. La « stratégie de l'exemple » consiste à prendre appui sur les *success stories* de l'économie sociale pour nous aider à rectifier le tir.

En faisant le récit de réussites économiques incontestables, mais qui reposent sur des partis pris affinitaires évidents (estime, confiance, sollicitude...) au lieu de se concentrer sur le seul pôle utilitaire (compétition, rendement, croissance...), la contradiction saute aux yeux. Contrairement à tout ce que l'on nous dit, il suffit que des institutions le permettent pour que, au sein de l'espace public, les hommes nouent entre eux des relations affines. Contrairement à tout ce que l'on nous répète, cette dimension affinitaire peut être à la source d'innovations efficaces, même à l'aune des seuls critères de l'« économie de marché ». En accumulant les exemples de telles réussites, la curiosité et l'étonnement cèdent alors progressivement la place au doute et au questionnement. Et si nous faisons fausse route, en ne voyant plus dans autrui qu'un co-échangiste potentiel ? Et si nous nous trompons en croyant qu'il ne faut miser que sur l'âpreté au gain pour être mutuellement gagnants ? Précisément parce qu'ils surviennent dans le saint des saints de l'« économie de marché », les succès de l'économie sociale ont un pouvoir subversif considérable. En montrant que les postures néo-libérales perdent de leur suffisance là où l'on a pris l'habitude de les croire incontournables, ils suggèrent a fortiori que, partout ailleurs dans la « société de marché », il est certainement possible de pratiquer autrement. En se racontant, l'économie sociale ne parle pas d'elle. Elle parle de nous. Ses exemples servent bien une « stratégie de l'exemple ».

*

* *

Contrairement à la « stratégie du modèle », qui met en avant l'économie sociale pour qu'on la plébiscite, la « stratégie de l'exemple » suggère seulement qu'on s'en inspire. L'opposition fondamentale d'ambition tient au choix de l'adversaire désigné : pour l'une, c'est l'économie capitaliste qu'il s'agit de dépasser ; pour la seconde, c'est la société libérale qu'il convient d'éviter. Cette différence stratégique a naturellement ses répercussions tactiques. La « stratégie du modèle » ne parle réellement qu'aux sympathisants du « mouvement », aux déjà convaincus, assez sensibilisés pour croire à l'improbable (« l'économie sociale : une alternative au capitalisme ») ; c'est une stratégie de défense, de lobbying, qui organise la résistance et cultive l'entre-soi. La « stratégie de l'exemple » est, elle, offensive ; c'est une stratégie d'opinion, qui mise sur la prise de conscience et va au devant des autres ; elle s'adresse à tous ceux qui ne savent pas au juste de quoi il retourne mais comprennent simplement, à travers les récits singuliers qui leur sont rapportés, qu'il est possible de vivre autrement en société puisqu'il est possible de survivre économiquement en ne faisant pas comme les autres (« l'économie sociale : une autre façon d'entreprendre »).

L'économie sociale est à la recherche d'un « projet », qui lui conférerait unité, cohérence et reconnaissance. La « stratégie du modèle » comme la « stratégie de l'exemple » sont des réponses possibles. Nous laissons aux intellectuels du « mouvement » le soin de plaider pour la première et de continuer à militer pour faire de « l'économie sociale, une alternative au capitalisme ». Il nous semble cependant que les entrepreneurs de l'économie sociale pourraient se trouver mieux en harmonie avec la seconde. Pour parler d'eux-mêmes, ils utilisent d'ailleurs le plus souvent cette formulation qui voit, dans « l'économie sociale, une autre façon d'entreprendre ». L'expression est cependant un peu courte pour exprimer la pleine ambition de la stratégie que nous exposons ici. Car ce n'est pas seulement, ni même principalement, dans le registre économique que l'économie sociale doit nous servir d'exemple. Mais dans tout le champ de la société !

Table des matières

Vous avez dit « économie sociale » ?.....	2
L'économie informelle.....	6
L'économie officielle.....	16
La stratégie du modèle.....	32
Capitalisme et libéralisme.....	49
Un projet pour l'économie sociale.....	64